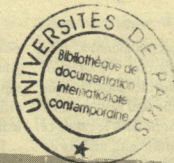


le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
6 au 12 mars 1997



10,00 F

Non à la xénophobie d'État

LE GOUVERNEMENT expérimente par le biais de lois successives destinées à fermer les frontières aux étrangers une politique liberticide qui rejallira inévitablement sur tous les citoyens. Rideau de fer aux frontières et rideau de fumée pour protéger la montée des idées d'extrême droite: c'est un devoir pour les anarchistes de combattre la loi Debré.

Le projet de loi Debré sur l'immigration est apparu inacceptable parce que son article 1 faisait figure d'appel à la délation et ravivait des souvenirs que la mémoire collective tente difficilement d'exorciser. Il faut cependant faire atten-

tion à ce que l'article 1 ne cache pas la forêt des lois liberticides votées depuis des années par la droite et par la gauche et dont il n'est que le dernier avatar. L'indignation ne doit pas masquer la lucidité mais au contraire permettre de mettre en cause les deux mythes politiques fondateurs de la législation sur l'immigration: «l'immigration est un danger» et «limiter les entrées d'étrangers permet de mieux intégrer ceux qui sont déjà là». Ces deux a priori, jamais discutés, donnés comme tel, fondent une politique attentatoire aux libertés des individus qui peut se résumer à une tentative, se voulant toujours plus performante, de contrôle des flux et donc

posée comme nécessaire à l'intégration des «immigrés réguliers». Or, rien ne prouve qu'il y a trop d'étrangers en France, si surtout que la chasse aux clandestins permet l'intégration de ceux qui ne le sont pas. Au contraire, la figure dangereuse et inquiétante du clandestin alimente la dérive xénophobe d'une partie de la population. Les «irréguliers» n'étant pas bien différents des «bons immigrés», c'est sur tous ceux qui ressemblent à un étranger que rejallit la suspicion.

Ce n'est pas l'afflux d'étrangers et l'impossibilité de l'intégration qui provoquent la xénophobie. Au contraire, c'est le processus d'intégration arrivé à un stade avancé qui pose le problème de l'autre, avec d'autant plus de force qu'il nous ressemble et que ce qui le sépare encore de nous est faible. Ce sont les immigrés d'installation ancienne en France, dont les enfants sont culturellement et légalement français, et qui connaissent une mobilité résidentielle qui les conduit des habitats insalubres et des cités de transit vers les banlieues d'habitat social qui sont vécus comme problème. Ce français qui se vit comme menacé par l'immigration clandestine ne côtoie pas en général de clandestins mais des étrangers en voie d'intégration dont les pratiques démographiques, culturelles, et même religieuses suivent les mêmes tendances que les siennes. Il mange le même couscous et les mêmes raviolis qu'eux, va aux mêmes matchs de foot, mais tandis qu'un quart des algériens (bien mois pour leurs enfants) va à la mosquée, il va dans les mêmes proportions à l'église.

L'arsenal législatif

La panoplie de contrôle des étrangers s'est donc depuis une dizaine d'années largement renforcée quand ils proviennent de pays potentiellement pourvoyeurs d'immigrés: visas, contrôle des ressources (50 000 F), certificats d'hébergement, attentes interminables devant les consulats pour obtenir ces papiers, etc. S'y ajoute l'arbitraire des fonctionnaires en charge de ces tracasseries administratives comme on a pu le vérifier récemment avec ce jeune turc en règle renvoyé chez lui alors que sa mère, présente au même moment, pouvait entrer en France. Le consul de Turquie avait fait judicieusement remarquer que les français se rendant



8^e 17-22 mars 1997
semaine
de la Presse
dans l'École

Toutefois, cette semaine de la Presse dans l'École est une initiative de la Fédération anarchiste de France, qui ne saurait être considérée comme une recommandation de la Fédération internationale des Fédérations anarchistes.

ISSN 0026-9433 - N° 1074

M 2137 - 1074 - 10,00 F



FP 2520

souscription



Le 14 février vers 4 heures du matin, la Plume Noire - librairie de la Fédération anarchiste à Lyon - était victime d'un incendie criminel. Les locaux, le mobilier, les livres ont brûlé... Une souscription est ouverte afin de remettre la librairie en état et pour faire face aux frais de la campagne de soutien.

Virement ccp FA 638-91 V Lyon ;
ou chèque à l'ordre de la Plume Noire, à envoyer à la Plume Noire,
19, rue Pierre Blanc, 69001 Lyon (Tél. : 04 72 00 94 10).

EDITORIAL

Que coûtera, si leur progression continue, la nécessaire éradication des organisations politiques de destruction de l'humanité que Le Pen, Mégret, avec leurs complices d'Europe, sont en train de constituer ? Combien de vies humaines seront-elles sacrifiées au cours de cette lutte ? Combien de biens matériels s'annihilent dans les flammes et partiront en fumée ?

En 1945, après que les derniers combats aux lance-flammes dans le métro de Berlin eurent pris fin, une terrible comptabilité commença. Trente millions, peut-être quarante millions d'êtres humains avaient disparu dans le drame du fascisme européen. La Mitteleuropa, là même où Gutenberg imprima sa première Bible et où Heine écrivit des poèmes que les nazis abhorraient comme œuvre de juif, était en ruines et sa population en haillons. Des peuples entiers erraient sur les routes défoncées par les bombes entre les carcasses calcinées des chars. Là, dans ces campagnes ornées de si belles églises baroques, des représentants du genre homo sapiens, parce qu'ils étaient emplis d'une haine démentielle, inventèrent, avec Auschwitz, Dachau, Maidanek, Treblinka, le paroxysme de l'horreur. Ceux de nos contemporains qui se laissent tenter, aujourd'hui, par la démagogie raciste de Le Pen ont oublié, semble-t-il, comment s'est conclue la danse macabre du national-socialisme.

Le Pen et ses séides, en déchaînant les démons de la xénophobie contre les «Arabes», contre «l'anti-France» et le «mondialisme», en agitant de nouveau, la semaine dernière, la prétendue menace du «complot juif international», ont créé et renforcent jour après jour les bases d'un renouveau du terrorisme fasciste. Les inconnus qui ont tenté de réduire en cendres la librairie de la Fédération anarchiste de Lyon ne portaient peut-être pas de chemises noires ou brunes, et on ne sait s'ils adhéraient, formellement, à un parti politique. Mais ils sont l'embryon de ce qui pourrait se révéler être de modernes squadristi, ces voyous en uniforme qui molestèrent les paysans pauvres et incendiaient les bourses du travail dans l'Italie des années vingt. Peut-être annoncent-ils, surtout, ce qui pourrait prolonger la tactique électorale actuelle de l'extrême droite ? La bête immonde voudra sans doute, après des mairies, conquérir la rue... Serons-nous en mesure de nous y opposer ? L'heure est venue, pour les libertaires, pour les antifascistes, de préparer la résistance.

Non à la xénophobie d'État

suite de la première page

en Turquie n'étaient pas soumis à un tel parcours du combattant. S'y ajoutent encore les inadmissibles procédés que sont la double peine (qui peut signifier peine de mort comme dans le cas de ce jeune tunisien expulsé qui, malade du Sida et soigné par tri-thérapie, ne pourra continuer à être soigné en Tunisie pour des raisons financières) ou encore les camps de rétention administrative.

Le prix à payer pour obtenir l'illusion de l'étrancheité des frontières augmente chaque jour. L'inflation de l'intolérance est galopante. La loi et l'usage de la loi remettent finalement en cause la légitimité de tout étranger (et peut-être demain de tous ceux qui ne seraient pas de « bons français ») à vivre en France. L'obsession de la fraude gouverne l'action des élus et gagne la population en augmentant le climat de suspicion. Même certaines associations antiracistes se sentent obligées de mettre en avant la situation « régulière » des étrangers qu'ils défendent. A une autre époque c'est la nationalité française et le statut d'ancien combattant 14-18 des juifs que l'on exhibait pour les protéger. Face à cet appareil réglementaire nous opposons presque exclusivement des principes formidables : fraternité, hospitalité, mais qui apparaissent gentiment obsolètes. On nous renvoie à un principe de réalité contre ce qui serait un huma-

nisme d'un autre âge (qui d'ailleurs n'a jamais existé). Cela nous oblige donc à repenser sur un plan politique le champ entier des libertés individuelles et de leur rapport à l'État.

Il ne faut pas oublier au passage que le réalisme étatique cède rapidement devant les intérêts bien compris. Le caractère infamant d'étranger (celui qui est étranger parce que différent et inconnu) a son histoire. Le horsain du Moyen-Âge venait du village d'à côté et l'étranger d'aujourd'hui doit pour mériter ce titre, grâce aux progrès des techniques, avoir franchi plusieurs centaines de kilomètres. Mais déjà à l'époque le pouvoir royal s'accommodait des banquiers lombards, quitte à les chasser quand il n'arrivait plus à payer ses dettes; et le Pape protégeait ses juifs (bons médecins), quand l'église excitait la populace à les brûler (parce qu'ils étaient jugés responsables de la peste noire par empoisonnement des puits). Pendant la minorité de Louis XIV la France était gouvernée par un italien et une espagnole; elle ne s'en portait ni mieux, ni plus mal. Dans cet esprit, Jacques Chirac en voyage en Roumanie a rendu hommage aux émigrés roumains célèbres (Eliade, Cioran, Brancusi), tandis que Jean-Louis Debré négociait avec son homologue roumain le rejet systématique des demandes d'asile politique de

roumains en France. Les techniques ont progressé mais les mentalités n'ont pas bougées.

L'atteinte à la liberté des étrangers atteint toutes les libertés

Les mesures destinées aux étrangers justifient plus largement le renforcement de l'appareil policier et législatif de contrôle des citoyens engagé par ailleurs. Michel Foucault a bien montré que la « société disciplinaire » procède par contrôle complet des corps et des mouvements, ce qui lui permet de dominer des masses d'hommes et de femmes importants, sur le modèle de la prison et de l'armée. Chacun sachant qu'il peut être observé et être découvert finit par s'auto-contrôler. Il a montré aussi que la discipline s'écarte du droit en ce sens que la loi est une limite en

deçà de laquelle doit s'exercer la liberté des individus (critère négatif) alors que la discipline instaure une norme à laquelle il faut se conformer (critère positif). Le fait s'oppose alors au droit et le contrat social est dénué de réalité car préexiste une inégalité fondamentale entre ceux qui subissent la discipline et ceux qui en profitent. Il a enfin montré, ce qui donne à réfléchir aux anarchistes que nous sommes, que ce modèle s'applique aussi en économie à la rationalisation de la production et à l'école par l'Education nationale. En ce sens, nous sommes tous des étrangers vis-à-vis du pouvoir.

Pourtant il faut être attentif à éviter les comparaisons hâtives entre la situation actuelle et les épisodes sinistres du passé que sont le régime de Vichy et le nazisme et le fascisme. L'amalgame satisfait l'émotion mais empêche aussi de percevoir ce qu'il y a de spécifique

dans les dérives actuelles. La surenchère des anathèmes, l'absence de discernement autant que la connaissance superficielle des problèmes, sont préjudiciables à notre lutte. Il faut néanmoins, quand cela est pertinent, retrouver dans le passé les germes, les précédents (et leurs conséquences), de ce que nous vivons aujourd'hui. Mais cela au profit, et non à la place, de l'analyse du présent dans tout ce qu'elle a d'irréductible et de particulier. Si nous n'avons à notre disposition que des refus (anti fascisme traditionnel) ou de bonnes intentions (gauche bien pensante), nous perdrons. Si par contre nous avons un projet de société alternatif crédible, lui aussi tourné vers l'avenir et non regardant notre passé, nous pourrions gagner. Il y a du pain sur la planche!

Franck Gombaud
Groupe Sabaté (Rennes)

Hersant toujours vivant

« **A**U XIXE SIECLE, il y avait des porteurs d'eau, le progrès a détruit leur métier » disait bien avant sa mort Robert Hersant aux délégués des travailleurs du livre. Cet exemple justifiant à ses yeux la disparition progressive des métiers de l'imprimerie dans la confection des journaux (1).

Avec la fée informatique et son prodige « PAO », le vieux rêve des patrons de presse est devenu réalité: ils peuvent se débarrasser des ouvriers du livre. Ça, les lecteurs du Monde libertaire le savent, tout comme nous avons essayé de leur expliquer la complexité objective de l'opposition syndicale à ce que l'on a appelé le « plan Villin-Larignon ». S'opposer ou freiner les effets de la modernisation, ou bien s'y adapter, tel est le paysage de fond. Dans les gazettes patronales, on fait ses choux gras des dissensions internes dans les syndicats du livre, décernant des qualificatifs de « réformistes » et de « jusqu'au boutiste ». La réalité n'est pas aussi linéaire, entre ceux qui prévoient l'avenir professionnel et ceux qui, « passésistes », la jouerait à la Canuts.

Tout en était là depuis quelques temps et on attendait l'arme au pied que les héritiers de Hersant et les banques décident du sort de la Socpresse en général et de France-soir en particulier. Fin 1996, Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse (et du syndicat de la presse parisienne) annonçait aux médias que France-soir quitterait son imprimerie de Roissy, aurait un format tabloïd, un effectif éditorial réduit, supprimerait la deuxième édition

par avion. Maintenant la direction du groupe change son fusil d'épaule et veut réactiver quatre sites d'impression en province. Roissy Print serait trop coûteux et surdimensionné...

Sans rentrer dans les détails, Philippe Villin se serait trompé! Le monde de la presse parisienne est un château de cartes et ce ne sont pas les héritiers de l'empire Hersant qui vont en pâtir. Plutôt ceux que le papivore aurait aux porteurs d'eau du siècle dernier. En ces prémisses du printemps, espérons quand même un sursaut de résistance ouvrière.

Sitting Bull

(1) Quasiment tous les ouvriers (typos, photograteurs, correcteurs) qui après les journalistes acheminaient le « produit » vers les rotatives... Ces dernières étant encore incontournables. Pour combien de temps ?



Rédaction-Administration:
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication: André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie: La Vigie, 24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

Autorisation de prélèvements
 80 F par trimestre abonnement normal
 100 F par trimestre abonnement de soutien

N° NATIONAL D'EMETTEUR
N° 42 25 73

ORGANISME CREANCIER
PUBLICO — LE MONDE LIBERTAIRE
145, rue Amelot 75011 Paris

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER (lettres capitales)
 NOM _____ Prénom _____
 N° _____ Rue _____
 Code postal _____ Localité _____

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT DU COMPTE A DEBITER
(votre banque, ccp ou Caisse d'épargne)

NOM _____ Prénom _____
 N° _____ Rue _____
 Code postal _____ Localité _____

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
 Etablis. Codes Guichet N° de compte

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au Journal Le Monde libertaire. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au Journal Le Monde libertaire.

Date _____
 Signature obligatoire _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

le monde libertaire
 Rédaction-Administration: 145, rue Amelot
 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08
 Fax: 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien: 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
 Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Pays _____ A partir du n° _____ (inclus).
 Chèque postal Chèque bancaire
 Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
 Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

Peau de chagrin pour les droits des immigrés

LORSQUE LE PATRONAT AVAIT besoin de main-d'œuvre, pendant le quart de siècle qui a suivi la dernière guerre — jusque vers 1972 — l'État n'était pas trop regardant sur l'immigration, qu'elle soit ou non clandestine. Ça fournissait une main-d'œuvre à bon marché.

Depuis, le thème de l'arrêt de l'immigration a été un leitmotiv permanent de tous les gouvernements qui se sont succédés. L'argument, tout d'abord économique, a progressivement basculé vers le prétexte de la « sécurité », les immigrés étant, par définition, suspects de trouble à l'ordre public. Ajouter un soupçon de danger islamiste par-dessus et tous les ingrédients sont là pour justifier une politique xénophobe. La question de l'immigration est devenue un enjeu politique avec l'entrée en scène, largement orchestrée par le parti socialiste lorsqu'il était au pouvoir, du Front national. Les « républicains », au lieu de démythifier et de dépassionner la question de l'immigration clandestine, s'imaginent couper l'herbe sous le pied du fascisme en faisant mieux que lui sur ce terrain. Ce faisant, chacun a contribué à accréditer l'idée que la question de l'immigration était une question centrale, alors qu'elle est parfaitement accessoire. Les régions du Mali où des programmes de développement fonctionnent n'ont quasiment pas d'émigration.

Une politique de paupérisation

L'immigration des ressortissants des pays du tiers monde vers les pays industrialisés, comme le chômage de masse que connaissent ces derniers, sont la conséquence d'une même politique mondiale de paupérisation organisée par les mêmes institutions internationales. La solidarité d'intérêt entre prolétaires, qu'ils soient des pays « riches » ou des pays « pauvres », est évidente, mais il ne faut pas attendre de nos candidats au « front républicain » qu'ils développent ce genre d'idée, qui, appliquée de façon concrète sur le terrain, serait le meilleur barrage contre le fascisme. Parce que les partis qui pourraient se regrouper dans un éventuel « front

républicain » sont ceux-là mêmes qui ont mis en œuvre la déréglementation, les atteintes au droit du travail, aux acquis sociaux. Ils ont créé une insécurité autrement plus grande que celle qu'ils prétendent combattre en « humanisant » la réglementation de l'immigration.

La nécessaire opposition à la loi Debré ne doit pas occulter le fait que les mesures proposées dans cette loi ne sont que le résultat d'une évolution commencée il y a longtemps et progressivement mises en place, vérifiant l'analyse de Bakounine selon lequel « prises séparément, chacune de ces lois apparaît trop insignifiante pour intéresser beaucoup le peuple, mais ensemble elles forment un réseau qui l'enchaîne. »

Des lois qui se complètent

C'est en effet dès 1974 qu'on commence à bloquer l'immigration économique en France, c'est-à-dire au début de ce qu'on a appelé la « crise ». C'est également en 1974 que pour la première fois un homme politique — Giscard d'Estaing — déclare qu'on est presque au bout du tunnel, image qui ressuscitera beaucoup par la suite...

1980: le 10 janvier la loi oblige l'étranger qui ne vient pas travailler en France à fournir des « garanties de rapatriement ».

1981: avec la gauche au gouvernement, la loi Questiaux (29 octobre) exige des documents « relatifs à l'objet et aux conditions de séjour ».

1982: le 27 mai, un décret du gouvernement Mauroy institue le certificat d'hébergement. Cette mesure, qui ne concerne pas pour l'instant les ressortissants du Maghreb, sera durcie en 1991.

1984: la loi Dufoix renforce le décret du gouvernement Mauroy le 17 juillet. Deux catégories de titres de séjour sont maintenues: la carte temporaire valable un an et la carte de résident, remise à tous les étrangers qui résidaient depuis au moins trois ans en France au moment de la promulgation de cette loi.

1986: le 9 septembre la droite revient aux affaires. La loi Pasqua renforce les clauses sur les moyens d'existence. La carte de résident est retirée à l'étranger qui quitte la France plus d'un an,

mesure complètement stupide car elle va empêcher bien des gens de partir, de peur de ne pas pouvoir revenir...

Le conjoint étranger d'un Français doit attendre un an avant d'obtenir une carte de résident de plein droit. On restreint les catégories d'étrangers expulsables définies par la loi Questiaux, en cas de condamnation pénale — c'est le début des problèmes de la double peine. Le pouvoir d'expulsion, donné aux juges par la loi Questiaux, est rendu aux préfets, qui peuvent prétexter d'une « menace à l'ordre public », concept parfaitement vague et arbitraire. Il reste à l'étranger le recours — non suspensif — devant un juge administratif.

1986: le 18 octobre — un samedi — le couple Pasqua-Pandraud font embarquer 101 Maliens dans un charter. La main sur le cœur et la bonne foi éclairant son visage, Pasqua déclare qu'il ne fait qu'appliquer la loi...

1989: la gauche est revenue au gouvernement. Le 2 août, la loi Joxe revient en partie à la loi Questiaux

mais une partie des dispositions de la loi Pasqua sont maintenues, notamment la reconduite à la frontière.

1991: durcissement des conditions de délivrance du certificat d'hébergement, qui s'étend aux ressortissants du Maghreb.

1992: création le 6 juillet des zones d'attente dans les ports et les aéroports. Les étrangers peuvent y être maintenus pendant vingt jours quand ils demandent asile ou quand les autorités leur refusent l'entrée.

1993: la droite est revenue au gouvernement. Les lois Pasqua (31 août) assortissent la reconduite à la frontière d'une interdiction d'entrée sur le territoire français et retirent au mariage la garantie contre l'expulsion. De même, le mariage ne donne plus droit à un titre de séjour particulier. En octobre, les conditions d'obtention du droit d'asile deviennent plus restrictives.

1994: application, le 1^{er} janvier, du code de la nationalité qui met fin au droit du sol automatique, qui stipulait

que tout étranger né en France était Français de droit.

En novembre, la circulaire et le décret d'application Veil sur le regroupement familial complètent les lois Pasqua. Il faut désormais deux ans de présence en France pour avoir droit au regroupement familial, qui doit également se faire en une seule fois. Il est refusé si le logement ne correspond pas aux normes et en cas de ressources inférieures au SMIC.

Ce rapide tour d'horizon montre à l'évidence que la loi Debré n'est pas un cheveu tombé sur la soupe de la xénophobie et du racisme, qu'elle n'est qu'un pas de plus d'une longue série de mesures auxquelles le parti socialiste (mais aussi la parti communiste, au début), alors qu'il était au gouvernement, a largement contribué. Le contournement des lois sur l'immigration par la police et l'administration, aujourd'hui, prend de telles proportions que les avocats en viennent à... tenter de faire respecter les lois Pasqua pour le peu de garanties qu'elles offrent malgré tout aux immigrés.

Des mystifications

La loi Debré et toutes celles qui l'ont précédée sont de véritables mystifications qui jettent le soupçon sur tout immigré désigné comme responsable des difficultés vécues par les travailleurs. Prétendument destinée à lutter contre le travail clandestin, elle oublie que les travailleurs clandestins sont en majorité Français et que les vrais responsables sont les patrons qui ne déclarent pas leurs employés. Prétendument destinée à lutter contre l'insécurité, elle masque le fait que l'insécurité est le fait du chômage, de la pauvreté, de la difficulté croissante de la vie.

Alors que les capitaux circulent aujourd'hui sans entrave, les populations sont de plus en plus confinées sur leur territoire national par des mesures d'un autre âge. Aujourd'hui les immigrés, demain peut-être ceux dont un parent ou un grand parent est étranger. Quand on constate la progression des mesures xénophobes prises depuis vingt-cinq ans, cette hypothèse n'a rien d'absurde.

groupe Février



En bref

■ Le groupe Durruti de Lyon vend le Monde libertaire tous les mardis de 17 h 30 à 18 h 30 à la station de métro Laurent Bonnevey et tous les mercredis lors de sa table de presse sur le campus de Lyon II à Bron entre 12 heures et 13 h 30.

■ Les collections du Centre de documentation anarchiste (CDA) sont consultables au Centre d'histoire du Travail (CHT) de Nantes (ex-CDMOT), 2 bis, bd Léon Bureau, 44200 Nantes de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 heures (Tél. : 02 40 08 22 04).

■ Le café libertaire a toujours lieu tous les jeudis à partir de 20 h 30 à l'Antre anar, 5, rue Jeanne d'Arc à Montpellier.

■ Le numéro 23 du bulletin trimestriel Brisons nos chaînes! vient de paraître. Au sommaire une interview de la télévision alternative « TV stop » qui émet à Copenhague. En vente à la librairie du Monde libertaire 10 F.

■ Vous pouvez rencontrer les militantes et militants du groupe La Villette de la FA à l'Usine, 102, bd de La Villette (M^e Colonel Fabien) 75019 le dernier jeudi du mois à partir de 20 h 30.

■ Le groupe Malatesta de la Fédération anarchiste se fera un plaisir de vous répondre si vous lui écrivez à l'adresse suivante: FA - c/o A.C.A., 26, rue Maillé, 49100 Angers.

L'ordre moral existe

Le monde libertaire va le rencontrer au palais de justice

Une carte postale-pétition a été éditée en solidarité avec le Monde libertaire

Elle est en vente librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris

4,50 F les 10 exemplaires ; 8 F les 50 (frais de port compris)

Bill, dont' forget Leonard!

Après la libération de Nelson Mandela, Leonard Peltier est devenu l'un des plus anciens prisonniers politiques du monde.

LÉONARD PELTIER, AMÉRINDIEN Anishinabe-Lakota, est l'un des leaders de l'American Indian Movement (AIM) depuis 1970. Il entre actuellement dans sa vingt et unième année d'emprisonnement pour un crime qu'il n'a pas commis, victime d'une collusion entre le FBI et la justice américaine pour neutraliser l'AIM après l'occupation de Wounded Knee en 1973. Leonard Peltier a été condamné à deux peines de prison à vie consécutives aux États-Unis, pour le meurtre présumé de deux agents du FBI, tués le 26 juin 1975, lors d'un échange de coups de feu sur la réserve sioux de Pine Ridge, dans le Sud-Dakota. Les charges pour lesquelles il a été incarcéré, ainsi que les preuves qui ont entraîné sa condamnation ont été entièrement fabriquées par le FBI. Leonard Peltier n'a jamais eu de procès équitable. Le FBI a présenté de fausses preuves, des rapports balistiques falsifiés et a menacé, intimidé

des témoins afin qu'ils signent des faux. Amnesty International a dénoncé à plusieurs reprises les nombreuses irrégularités survenues lors du procès de 1977. Il a été incarcéré au pénitencier fédéral de Marion, dans l'Illinois, où sont appliquées des méthodes dites de « modification du comportement ». Il a subi l'isolement carcéral, il a été victime de menaces de mort, de tentatives de meurtre, et d'un refus de soins médicaux qui a entraîné la cécité de son œil gauche. Leonard Peltier est internationalement reconnu en tant que prisonnier politique. Il est soutenu par de nombreuses personnalités et par plus de vingt millions de personnes à travers le monde. Amnesty International a agi en sa faveur. En 1994, le Parlement européen a adopté une résolution votée par une écrasante majorité de parlementaires demandant à Clinton de lui accorder la grâce présidentielle. Aux États-Unis, de nombreux sénateurs

et membres du congrès soutiennent cette demande de grâce.

Aujourd'hui, les avocats de Peltier ont obtenu toutes les preuves de son innocence. Lors d'une audition en 1992, le procureur fédéral Lynn Crooks a admis qu'il ne savait plus qui a tiré les coups fatals ayant entraîné la mort des agents du FBI en 1975. La huitième cour d'Appel des États-Unis a pourtant refusé en 1993 d'accorder la révision du procès qui aurait permis de démontrer l'innocence de Peltier et de prouver les malversations du FBI et du gouvernement américain dans cette affaire. En mars 1996, malgré l'avis favorable du procureur, le bureau fédéral de libération conditionnelle a une nouvelle fois refusé d'accorder à Leonard Peltier une libération sur parole et l'a informé que le bureau statuerait à nouveau sur son cas en 2008... soit quatorze ans plus tard!

En 1992, lors de sa première campagne électorale, Clinton avait déclaré : « Je n'oublierai pas Leonard ! ». Aujourd'hui le président Clinton qui entame son deuxième mandat n'a toujours pas répondu à la demande de grâce déposée par Peltier en 1993. Pourtant, le seul espoir qui reste à Leonard Peltier est entre les mains du président des États-Unis. Au nom des droits de l'Homme, au nom de la Justice, il est important de rappeler à Bill Clinton sa promesse et de le pousser à tenir ses engagements lors de son deuxième et dernier mandat. L'affaire Peltier est devenue un symbole pour tous ceux qui luttent contre les injustices affectant les minorités ethniques en Amérique du Nord et de par le monde.

Nelly Le Mèn

TURQUIE

L'Union pacifiste de France, section française de l'Internationale des Résistants à la guerre, réunie en Congrès les 26 et 27 octobre 1996 à Paris, proteste vigoureusement contre l'arrestation par les militaires turcs, le 7 octobre dernier d'Osman Murat Ulke objet de conscience, et son incarcération à la prison centrale d'Ankara.

Elle demande instamment au gouvernement de la République turque sa libération immédiate. Enfin, l'Union pacifiste rappelle à ce gouvernement les résolutions du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et de l'ONU relatives au respect de l'Objection de conscience. Elle lui suggère de mettre sa législation en conformité avec le droit international, et éviter ainsi d'incarcérer ceux qui refusent de tuer d'autres êtres humains.

GRANDE-BRETAGNE

14 demandeurs d'asile continuent leur grève de la faim 44^e jour de la grève de la faim dans la prison de Rochester

Déclaration des grévistes de la faim

Nous avons observé que tous nos efforts précédents pour faire cesser notre emprisonnement illégal – sans procès, sans audition, sans nous permettre de faire valoir nos droits à une audition correcte et rapide par un juge – ont échoué. Au lieu de cela, les autorités de la prison se cachent derrière l'excuse suivante: ils sont responsables devant les autorités d'immigration qui, de leur côté, utilisent la procédure judiciaire comme raison invoquée pour continuer notre emprisonnement contraire à la loi. Nous restons emprisonnés alors que nous n'avons commis aucun crime et nous sommes responsables face à un système dans lequel nous n'avons pas de voix...

De nombreuses tentatives de suicide, grèves de la faim et plaintes aux autorités sont restées sans réponse. La réponse des autorités de la prison et des services d'immigration est le déplacement de force de l'individu dans une cellule d'isolement sans audience par le juge en attendant le déplacement dans une autre prison. Dans quelques cas extrêmes, les individus sont placés à l'hôpital contre leur avis, dégageant ainsi la responsabilité de la prison pour notre action...

Pour ces raisons nous n'avons d'autre option que de continuer indéfiniment notre grève de la faim.

Un gréviste de la faim a déjà eu une attaque d'apoplexie et il est paralysé de la moitié du corps; un autre a eu une défaillance des reins.

Coalition nationale des campagnes contre les expulsions

Demandez au ministère de l'Intérieur de relâcher immédiatement tous les grévistes de la faim et tous ceux qui sont détenus.

Michael Howard Secretary for State: 00 44 171 273 3965, Merci d'envoyer une copie à NCDAC: 00 44 121 507 1567;

Marche internationale contre le chômage et la précarité

Combien l'Europe de 1997 compte-t-elle de chômeurs ? Plus de vingt millions ont été recensés par l'Union européenne. Combien sont-ils en réalité ? Trente millions ? Plus peut-être... Cinquante millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et cinq millions sont sans-abris.

Telle est donc la situation inacceptable, intolérable que se sont engagés à dénoncer, ensemble, sur tout le continent, les six cents personnes présentes à la réunion de Bruxelles des 22 et 23 février.

On se souvient sans doute qu'en juin 1996 un certain nombre d'organisations de chômeurs et de syndicats d'Allemagne, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Irlande et d'Italie avaient lancé un appel à organiser, de manière internationale, des marches contre le chômage, la précarité et les exclusions.

Les signataires de cet appel s'inspiraient à l'évidence de deux initiatives du même type organisées l'une, en France, entre autres, par AC ! et l'autre, en Espagne, par nos camarades de la CGT espagnole.

Informer et mobiliser le mouvement social

Il s'agit, bien sûr, grâce à ce moyen, d'agir sur l'opinion publique, de montrer au plus près, ville après ville, la réalité du chômage, de refuser d'en laisser banaliser l'existence ou de s'en remettre, s'agissant de l'information, aux médias traditionnels. Et pour le mettre en œuvre avec toute l'ampleur nécessaire, c'est tout au moins l'opinion de ceux qui ont pris l'initiative du projet, il importait de lancer un appel qui soit repris le plus largement possible. L'objectif, c'est le mouvement de masse, la présence militante de la plus grande pluralité possible des diverses sensibilités humanistes. Il va sans dire que cette ouverture, qui envisage de mêler, entre autres, les démocrates réformistes et les révolutionnaires de toutes couleurs, a engendré des observations de diverses natures, souvent acides. Quelles que soient les critiques « programmatiques » qu'on peut adresser au pragmatisme de cette démarche, l'observation de la foule présente en ce dernier week-end de février, à Bruxelles, oblige à reconnaître son efficacité. Peu étaient totalement d'accord mais tous étaient là, et c'est sans doute l'essentiel. Nombre d'organisations ou de groupes ont d'ailleurs décidé de participer aux marches elles-mêmes en produisant leur propre analyse et en ne diffusant que leurs propres revendications et points de vue comme, par exemple, la CNT française.

C'est le 14 avril, à Tanger, que commencera la marche du sud ; Madrid sera atteint le 18 avril et, à travers l'Euzkadi, la frontière française le 1^{er} mai.

Un second cortège espagnol traversera le Pays valencien et la Catalogne pour arriver, à la même date, à Perpignan. La France sera parcourue par ces deux cortèges – par Bordeaux et Poitiers vers Paris, à l'ouest ; de la Méditerranée par le sillon rhodanien à l'est – auxquels s'ajouteront des défilés venant de Bretagne et de Provence-Côte d'Azur. D'autres départs se produiront en Italie ; en Allemagne du Centre et du Nord, à ce dernier se joindront ceux qui arrivent de Scandinavie ; de Genève ; de Grande-Bretagne et d'Irlande. Bruxelles sera atteinte le 28 mai et, le 14 juin, à Amsterdam, toutes les marches fusionneront en une grande manifestation qui se déroulera en même temps que la conférence intergouvernementale de l'Union euro-

La Chine de l'après Deng : une bombe à retardement

S'IL FALLAIT DÉFINIR D'UN MOT DENG XIAOPING, c'est le mot « pragmatisme » qui viendrait immédiatement à l'esprit, son libéralisme en matière économique n'ayant d'égal que son conservatisme en matière politique, ces deux moyens n'œuvrant que pour la même fin : le maintien au pouvoir.

Au lendemain de dix années de révolution culturelle qui ont laissé la Chine exsangue, il a su mobiliser les énergies et en vingt ans faire accomplir à son pays un véritable – cette fois – bond en avant qui incite *La Tribune* à titrer ce 21 février « Les patrons confiants après la mort de Deng ». L'élévation du niveau de vie est visible, l'équipement des ménages s'est nettement amélioré, la surface habitable par personne a doublé, une classe moyenne d'une centaine de millions d'individus s'est constituée et découvre les loisirs et les plaisirs du week-end, la balance commerciale est largement excédentaire et la croissance du PIB continue à dépasser les 10% par an, soutenue par un flot d'investissements étrangers provenant en bonne partie des vingt millions de Chinois d'outre-mer aux commandes des économies du Sud-Est asiatique.

Mais cette croissance est désordonnée, se fait sans plan d'ensemble, privilégiant les biens de consommation, la construction immobilière et l'industrie légère, les infrastructures ne suivent pas, l'énergie manque; le réseau de transports est engorgé et la pollution fait de plus en plus de ravages. Quatre-vingts millions de migrants à la recherche d'un emploi sillonnent une Chine désormais à trois vitesses, avec l'Ouest qui stagne, le Centre et le Nord-Est voguant à un rythme de croisière et des régions côtières en plein boom, avec des bureaucraties locales tenant tête au pouvoir central,

lequel a de plus en plus de mal à faire rentrer l'impôt nécessaire pour assurer une certaine redistribution des richesses. La corruption généralisée atteint des sommets. Chen Xitong, grand manitou du PC à Pékin et membre du bureau politique, a creusé un trou de dix milliards de francs dans les finances de la municipalité, exacerbant les tensions sociales. Grèves ouvrières, jacqueries paysannes, émeutes indépendantistes des minorités nationales éclatent ici et là mais sont rapidement circonscrites avant qu'elles n'aient pu faire tache d'huile; l'armée et la police politique veillent.

En effet, contrairement aux pyrefriteries de ceux qui professent d'un ton docte qu'industrialisation et modernisation vont automatiquement enclencher un processus de démocratisation, le massacre de Tian Anmen en juin 1989 et la chasse à tous ceux qui osent élever la voix, ne réclamant bien souvent que l'application de droits inscrits dans la Constitution ou des conventions internationales signées par la Chine – à l'instar de la figure emblématique qu'est devenu Wei Jingsheng, condamné à nouveau à quatorze ans de prison pour une prétendue « atteinte à la sûreté de l'État » – confirment au contraire la crispation d'un pouvoir aucunement décidé à lâcher la moindre miette de ses privilèges. L'idéologie communiste est morte et enterrée, laissant la place à un sous-produit de culture-consumation coca-colaïsée, et pour retrouver un semblant de légitimité, le régime s'appuie sur la ligne de fuite d'un nationalisme et d'un patriotisme exacerbés. Mais quand on chevauche un tigre, il faut éviter d'en tomber...

J.-J. Gandini

8
Journée
lèle ave
de s'exp
du côté
instituti
Chiche,
féminine
ont du m
Alors pro
difficulté
majorita
pauvreté
Des fémi
syndicali
Et
O
rythme de
de la poly
conquête d
sance socia
tives et inc
cartes de
sexuée. Le
économiqu
lendemain
d'un mouve
peser sur le
jours d'une
et exploitati
Il existe
sur ces coul
conditions
économiqu
femmes à s
avancées lé
conforter le
leurs reven
d'une prise
la diversité
devient une
mise en acte
rés. L'existen
féministe,
interclassis
globalisatio
autonomies
Non seul
certitude est
exploitées. G
des conditio
sont que des
en... reven
à la mouline
La vigueur
un capitalis
leur maintien

8 mars: journée internationale des femmes

Journée où, en Italie, les fleuristes accroissent leur chiffre d'affaires (on peut faire le parallèle avec notre fête des mères pétainiste), où il sera dangereux pour les femmes algériennes de s'exprimer, journée où les médias, dont ceux de notre pays se sentent obligés de regarder du côté de la moitié de la population mondiale. Récupérations économiques, médiatiques, institutionnelles.

Chiche, relevons le gant. Si, dans la presse libertaire, il n'y a pas assez d'expression féminine ou féministe, n'est-ce pas parce que les femmes qui militent se taisent ou du moins ont du mal à s'exprimer. Chacun sait que l'ordre du discours est profondément masculin.

Alors profitons-en pour... reparler du «nouvel» ordre moral, vieux comme le patriarcat, des difficultés économiques individualisées pour les femmes, championnes de la précarité, majoritaires dans les familles monoparentales et les plus touchées par les seuils de pauvreté, du Sud au Nord.

Des féministes stigmatisées (les intellectuelles, les professionnelles de la politique ou du syndicalisme, les lesbiennes, les hors normes), des femmes mettant leur vie en danger parce

que non voilées, des travailleurs, des mères de famille solitaires et solidaires dans la survie quotidienne, toutes luttent pour la liberté de leur sexualité, leur indépendance économique et familiale, leur liberté individuelle, leur espace social et professionnel. Des sans-papiers aux associations économiques et culturelles des femmes sans terre, sans identité, des quatre coins de la planète s'égrènent les réappropriations contre cette oppression, outil de revendications et d'identifications.

Des milliers de questions, des millions de réponses. Des nous-encore, des moi-jé télescopent des *a priori* économiques et culturels.

Et puis ce petit truc bien au chaud dans une prise de conscience collective et particulière de la reconnaissance des femmes du passé, de la redécouverte d'une transversalité des conditions de vie identique parce qu'arrachées au silence, à la hiérarchie des combats. Cette sempiternelle histoire qui nous rassemble femmes-femmes, femmes-hommes. C'est peut-être cela un 8 mars de mémoires, de revendications, d'affirmation de soi parmi les autres.

Commission femmes de la Fédération anarchiste

Et si on reparlait de mouvement?

«Sœur Anne oh ma sœur Anne ne vois-tu rien venir? Je ne vois que l'herbe qui verdoie et l'air qui rougeoie. Et depuis le temps ne vois-tu rien qui noirât?»

ON POURRAIT TRÈS BIEN IMAGINER CE NOUVEAU dialogue d'une Barbe bleue patriarcale vêtue d'oppression, coiffée par la mondialisation du capitalisme, chaussée de barbarie. Le corps se décompose au rythme de l'attente de la fin des violents, des assassinats, de l'esclavage, de la polygamie, des excisions. Le vert des quotas réduit à la conquête des strapontins politiques une revendication de reconnaissance sociale et donc d'actions collectives et individuelles pour changer les cartes de l'oppression sociale sexuée. Le rouge hiérarchise les luttes économiques et les assujettissent à des lendemains qui déchantent. Le noir d'un mouvement libertaire s'essayant à peser sur les événements désespère toujours d'une corrélation entre oppression et exploitation.

Il existe néanmoins un autre regard sur ces couleurs du temps. L'analogie des conditions d'exploitations corporelles, économiques, culturelles conduisent les femmes à se reconnaître, à utiliser les avancées légales, sociales des unes pour conforter les autres dans leurs actions et leurs revendications. L'éparpillement d'une prise de conscience de soi à travers la diversité des oppressions sexuées devient une arme de combat, un outil de mise en actes, et déclenche des solidarités. L'existence même d'un mouvement féministe, si elle induit une sonorité interclassiste ou réformiste impose une globalisation du projet politique social et culturel d'où émergent des autonomies de l'action et de la pensée.

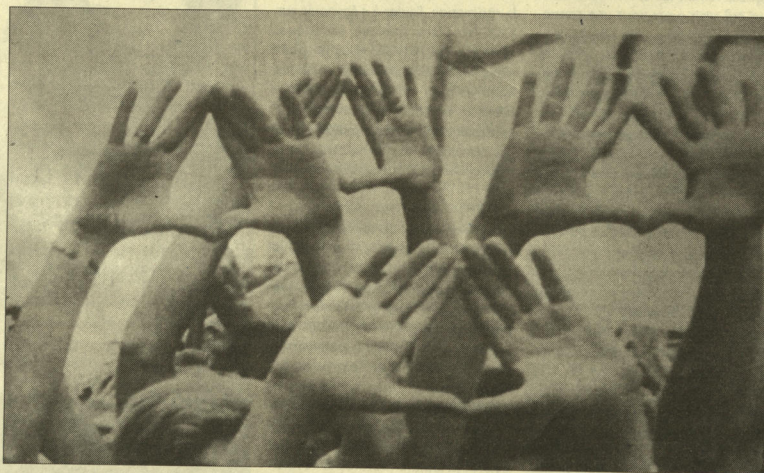
Rien n'est jamais acquis

Non seulement les femmes le savent depuis longtemps mais cette certitude est maintenant partagée par l'ensemble des populations exploitées. Cette endurance passe par une détérioration collective des conditions de vie. Les statistiques du chômage, de la précarité ne sont que des chiffres importants des revendications économiques en... revendications économiques (sic) les femmes doivent les passer à la moulinerie du combat féministe présupposé politique.

La vigueur d'un ordre moral international garantit la paix sociale à un capitalisme de plus en plus sauvage. L'enfermement des femmes, leur maintien dans la sphère familiale, l'abandon par la collectivité de

la prise en charge de la maladie, de l'éducation, la mise en place d'une économie familiale de survie est une constante intercontinentale.

L'opposition aux ayatollahs de la pensée conduit les organisations de femmes à placer un combat éthique dans un cadre économique et démocratique. Les femmes premières victimes des talibans, de la guerre en ex-Yougoslavie, des intégristes algériens préfigurent les atteintes aux libertés individuelles et collectives et deviennent les symboles d'une mise à sac du système économique de pays entiers. Notre combat contre le fascisme rampant ou triomphant nous pousse vers une transformation radicale du tissu économique mondial.



La barbarie dont sont victimes les petites filles ou les femmes adultes est cautionnée par les intérêts économiques et gouvernementaux des pays les plus riches. La mise en cause des acquis sanitaires et sociaux obtenus par les occidentales de la part des sectes religieuses ou des partis d'extrême droite impose le retour de l'ordre moral comme un moindre mal économique puisque les femmes assurent à elles seules la totalité de l'économie domestique assistée ou non. Cette dépendance de la morale et de l'économie a été pendant de longues années un éteignoir des luttes spécifiques des femmes. Elle induit quasi automatiquement un système de prise de conscience horizontal, internationale et radical.

Quel que soit le bout par lequel nous allons démêler l'écheveau de nos conditions de vie (sexe, éducation, travail, rôle social, responsabilité civique) nous sommes déchirées, partagées, éparpillées par l'ampleur des oppressions. Cet entrecroisement d'intérêts machistes,

économiques, moraux, impose une solidarité, une corrélation entre ces différents niveaux d'oppression. L'appropriation d'un terrain d'action imposé par la société devient une arme de combat.

Le mouvement comme cadre d'action et de pensée.

Le fait même d'agir, de s'emparer de nos conditions de vie afin de mieux les refuser nous conduit à une globalisation de la lutte et à la construction d'une société moins oppressive et libre. La réappropriation de corps devient un contre-pouvoir formidable à tous les totalitarismes et transforme une soumission en action en terme de sujet individuel et social. Ce qui se traduit par un accroissement du nombre des divorces dans toutes les strates de la société depuis vingt ans, la détérioration des conditions de vie économique n'est pas un frein à ce mouvement. Être soi parmi les autres: n'est-ce pas en ce moment la plus belle revendication collective? Elle est de celles qui font rêver et lève des tonnes d'énergies et de créations collectives.

La transformation de l'économie familiale en organisation de luttes économiques préfigure une société de travail social partagé.

La prise en compte des femmes de la sphère domestique (l'éducation, le logement, la santé) pose dans toute son acuité le problème du rôle d'acteur social. En prenant conscience de leur capacité, de leur compétence dans la sphère impartie par la société, les femmes annihilent toute idée de hiérarchie dans les luttes et transforment ainsi

une oppression en outil efficace d'opposition. La mise en acte d'une oppression particulière peut aboutir à une radicalisation de la pensée et de l'action. C'est l'idée même du mouvement qui devient révolutionnaire et de fait antihérarchique. L'égalité graduée de l'oppression dans les différences, la pluralité qui donne sens à des situations individuelles le dynamisme qui en découle et qui demande que l'on dénoue la totalité de l'écheveau pour répondre à des oppressions spécifiques est quelque chose d'extraordinaire.

Extraordinaire parce qu'elle reconstruit la personne et le groupe. Extraordinaire parce qu'elle renoue avec la mémoire populaire. Extraordinaire parce qu'elle donne sens à notre quotidien et à nos espoirs. Et pourquoi ne pas profiter de ce 8 mars pour réfléchir sur cette idée de transversalité créatrice d'un mouvement multiple porteur d'égalités sociales, riche d'autonomies individuelles.

Thyde Rosell

Entretien avec Sara Berenguer

Sara Berenguer naît en 1919 à Barcelone dans une famille ouvrière. Son père est militant de la CNT. Le 19 juillet 1936, la révolution éclate à Barcelone. Sara a 17 ans. Spontanément, elle s'engage aux côtés des libertaires. Sa première action est de suivre son père sur le front. « Tu es trop jeune... » Elle se jette alors, avec enthousiasme et courage, dans la lutte. Son amour instinctif pour la liberté s'ancre chaque jour davantage dans l'idéal anarchiste auquel elle reste toujours fidèle aujourd'hui, soixante ans après. Elle occupe divers postes : secrétaire du comité révolutionnaire (CNT-FAI), du Comité régional de l'industrie de construction. En même temps qu'elle s'instruit, elle enseigne la nuit à l'Athénée culturel, les journées n'ayant pas assez d'heures pour tout ce qu'elle veut entreprendre. Elle collabore ensuite à Solidarité internationale antifasciste, aux Jeunesses libertaires. Elle est enfin secrétaire à la propagande du Comité régional de Mujeres Libres. Avec Mujeres Libres, son action militante s'oriente résolument vers l'émancipation des femmes. L'arrivée des troupes fascistes dans Barcelone l'arrachera à ses activités révolutionnaires.

L'exode, la route aveugle sur laquelle elle a le sentiment « d'abandonner l'espoir d'un futur plein de promesses », ne l'anéantit pas ; en France elle continue de lutter pour promouvoir ce monde plein d'amour qu'elle porte dans son cœur.

M.L. : Aujourd'hui, 20 février 1997, j'ai passé quelques heures en ta compagnie Sara, et j'ai voulu savoir après soixante ans de lutte ce que pouvait encore signifier pour toi être féministe et anarchiste.

S.B. : D'abord, je ne suis pas anarchiste, car être anarchiste c'est beaucoup plus que ce que je suis parvenue à être... et ne dis pas que je suis féministe, car je ne le suis pas, je suis une militante libertaire féminine, je ne suis pas pour la domination des femmes sur les hommes. Féministe, c'est comme machiste... mais au féminin. Je me suis toujours battue avec des hommes... pas contre eux, mais contre l'oppression. Mon combat va bien au-delà... Il concerne également les hommes. Les deux sexes doivent conquérir la liberté de pair... Non, non je ne suis pas féministe. Je suis femme. La liberté de la femme est la condition de la liberté de l'homme et vice versa. La liberté comme nous l'entendons nous, libertaires. Elle ne vise pas à remplacer des hommes par des femmes dans la hiérarchie de l'exploitation mais à supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, qu'il soit mâle ou femelle... Ce n'est qu'ensemble et pas opposés les uns aux autres que nous y parviendrons. C'est en cela que nous nous distinguons de celles qui se réclament du féminisme et qui ne remettent pas en question les fondements de cette société.

M.L. : Mais, Mujeres Libres, c'est une association de femmes...

S.B. : Oui, bien sûr, une association féminine. Il ne fallait pas attendre des hommes qu'ils se préoccupent de l'aliénation spécifique que subissaient les femmes et qu'ils favorisèrent leur émancipation. Nous ne pouvions compter que sur nous-mêmes. Qui se sent opprimé doit arracher sa liberté, et la femme se sentait opprimée à plusieurs titres, parce qu'elle était membre d'une société fondée sur l'exploitation, mais aussi parce qu'elle était femme. On entendait des phrases comme « las mujeres a fregar los platos » (les femmes à la vaisselle) même parfois de la part de certains militants libertaires qui n'avaient pas compris que l'émancipation des deux sexes devait aller de pair...

de l'exode, leur protection. Nous participions aux secours aux blessés, nous soutenions les combattants du front, travaillions à les nourrir, les vêtr...

M.L. : Toi, Sara, en tant que femme militante, comment as-tu senti que les hommes te considéraient ?

S.B. : Les militants ? Comme une personne à part entière ; que ce soit au Comité national où j'étais secrétaire, ou après, en exil, j'étais un individu comme les autres, le sexe importait peu. J'étais une militante parmi les militantes... Une de plus... équivalente.

M.L. : Pourtant tu as ressenti le besoin de t'investir auprès des femmes de Mujeres Libres, qui est une organisation spécifiquement féminine... et tu continues.

S.B. : J'ai milité aussi à Mujeres Libres, en même temps que dans des groupes mixtes. Comme je te l'ai déjà dit, l'émancipation des femmes ne pouvait venir que de femmes plus conscientes que les autres du rôle social que la femme devait avoir, la parole féminine avait plus de poids auprès des femmes que celle des hommes, c'était une réalité que nous ne pouvions nier du jour au lendemain, elle devait disparaître dans une société libertaire. Mais la société libertaire était en création. Le machisme de la société espagnole dans lequel nous baignions, et qui, n'est pas tout à fait mort, avait contaminé tous les hommes, plus ou moins consciemment, nous sentions que seules des femmes pouvaient s'occuper de cela : mettre la femme au même niveau d'instruction et de formation professionnelle que l'homme ; l'aider à se libérer des tabous religieux et familiaux qui la maintenaient dans la résignation, l'aider à s'épanouir sur tous les plans (sexuel, artistique, scientifique...). Non, nous ne pouvions réellement pas compter sur les hommes pour cela, fussent-ils libertaires... Il fallait que les femmes s'entraident d'abord. Et tout de suite, pas demain, ce monde nouveau, nous devions le construire ensemble, de pair.

M.L. : Parle-moi de ton combat...

S.B. : Mon combat... Il a d'abord consisté en la prise de conscience de ma propre exploitation en tant que femme : je n'étais qu'une ouvrière sans qualification, je sentais bien que j'étais révoltée contre la domination des hommes, des patrons qui m'exploitaient, mais je n'avais pas d'argumentation solide, je l'ai trouvée auprès des compagnons libertaires (femmes et hommes) que j'ai côtoyés dès les premiers jours de la révolution. Je voulais être utile à la révolution et je ne savais pas faire grand chose... Mais j'avais une immense faim d'apprendre... J'ai commencé par me former, par m'instruire, et dès que j'en savais un peu plus, j'en faisais profiter celles qui en savaient un peu moins... C'était une période de grand enthousiasme, de solidarité. Nous nous sentions très fortes, nous aurions soulevé des montagnes... Et en fait, nous en avons soulevé... En quelques mois, tout ce qu'après les femmes ont mis des dizaines d'années à obtenir en Europe, nous l'avons mis en place :

l'avortement libre, la procréation consciente, la liberté sexuelle de la femme, l'union libre, l'égalité des salaires, tout allait très vite dans l'enthousiasme révolutionnaire... Ce qui me paraît le mieux caractériser notre combat pendant ces trois années de révolution et de guerre est que nous avons donné avec joie, sans compter, notre temps, notre énergie. Chacune avait un travail de huit heures, et nous trouvions quand même le temps de nous instruire, d'enseigner aux autres, de militer, et tant d'autres choses... Il restait peu de temps pour se reposer ou pour s'intéresser à soi. Nous pensions tellement que ce monde nouveau, qui était notre œuvre, allait durer... Il y a eu beaucoup de femmes formidables ! Un magnifique enthousiasme joyeux nous portait, nous n'avions pas peur, malgré les bombes, nous avions à faire, à faire... Cela seul comptait. Et tout cela a sombré dans l'oubli pendant longtemps. On a oublié ce que votre génération a redécouvert dans les années 70, que vous avez arraché au pouvoir par vos luttes. La contraception, l'avortement, l'égalité des sexes. Nous avions obtenu tout cela en 1936 en Espagne... Quarante ans de fascisme l'avait enterré...

reste de forces, je travaille à rassembler les témoignages des compagnes qui sont encore en vie pour reconstruire notre mémoire, pour vous, les jeunes, qui continuez ce que nous avons commencé il y a bien longtemps... Car il y a encore à faire pour l'émancipation de la femme en particulier, et pour celle de l'être humain en général.

M.L. : Soixante ans après, votre lutte vient enfin à la connaissance du public, grâce au cinéma, Land and Freedom de Ken Loach et Libertarias de Vicente Aranda, grâce à la presse aussi, votre combat est enfin divulgué par les médias...

S.B. : Pour nous, c'est un peu tard... Mais c'est quand même bien, ces fictions traduisent bien ce qu'a été la femme libertaire en Espagne, cette solidarité, cet enthousiasme, ce courage, cette intelligence du cœur et de l'esprit... c'était bien ainsi qu'étaient mes compagnes...

M.L. : Et en conclusion, Sara, femme libre...

S.B. : Se sentir libre n'est pas suffisant, il faut toujours lutter pour que toutes les femmes le deviennent, pour que cet idéal qui m'a fait vivre et que je



M.L. : Après l'exode, il y a eu un grand silence de Mujeres Libres...

S.B. : Oui, trop long silence... Beaucoup de nos compagnes ont été fusillées par Franco, d'autres se sont éparpillées à travers le monde... Un bulletin de Mujeres Libres est réapparu à Londres en 1962, j'en ai pris connaissance en 1963 et j'y ai collaboré jusqu'en 1976 où les compagnes d'Espagne ont pris le relais...

M.L. : Et maintenant Sara ?

S.B. : Maintenant, avec ce qui me

porte toujours dans mon cœur voie le jour...

Pendant notre entretien, Sara a oublié son cœur malade, les rides de son visage se sont estompées pour laisser toute la place à son regard qui réchaufferait la plus désespérée des militantes. Merci Sara pour toute la chaleur que tu nous communique, pour cet enthousiasme que tu sais si bien rallumer dans nos cœurs.

Jacinte Rausa

I.V.
D
mouvement
France, le
n'ont guère
les forces
sent toujours
bilisation,
des Assises
qui se tien
Plaine St
sur l'ensem
A Roue
Initiatives
appelle à
lits d'I.V.C.
rive gauche
occupés pa
blissement
tous sur la
chargés. Il
partenaires
cale et cart
lits à l'hôp
cela perme
de rendez
femmes de
sera-t-il à
sanitaire,
Quivy
Charles Ni
A Greno
constitué à
avec une p
structures c
l'Isère. Il

F
L
A P
ven
dra
ren
chômage c
capitalisme
sible, d'ave
1994, le C
revenus et
port qui fa
puisque l'in
France 38%
moins de 5
sources et
Balladur a
Les ancien
sont regrou
nent de pu
en compte
ceux du go
le nombre
avait, en fai
4 093 411
recherche
400 000 C

Cant
« en
Quand on
sait que les
largement
cier » de l'
cation, qu'
voir impos
candidatur
liaux et au
vice.

LE MONDE

I.V.G.: un droit encore à conquérir

DÉPUIS LA GRANDE manifestation organisée par le CADAC (1) le 25 novembre 1995, prélude au mouvement social qui embrasa la France, les opposants à l'avortement n'ont guère désarmé mais les femmes et les forces qui les soutiennent brandissent toujours leurs combats: une remobilisation, alimentée par la préparation des Assises pour les Droits des Femmes qui se tiendront les 15 et 16 mars à la Plaine St Denis, se fait jour peu à peu sur l'ensemble de l'hexagone.

A Rouen, par exemple, le Collectif Initiatives pour les droits des femmes appelle à soutenir l'ouverture de trois lits d'I.V.G. prévus par la carte sanitaire rive gauche mais qui restent à ce jour occupés par la chirurgie. Les autres établissements, pratiquant des I.V.G., sont tous sur la rive droite et de surcroît surchargés. Il apparaît légitime à tous les partenaires (MFPF, Commission médicale et carte sanitaire) d'ouvrir ces trois lits à l'hôpital public du Petit Quevilly: cela permettrait de diminuer les délais de rendez-vous et ce pour toutes les femmes de l'agglomération. Mais qu'en sera-t-il à l'heure de la restructuration sanitaire, alors que l'hôpital de Petit Quevilly fusionne avec le C.H.U. Charles Nicolle?

A Grenoble, un groupe de travail est constitué à la demande de la DDASS et avec une participation très large des structures concernées, dont le MFPF de l'Isère. Il s'agit de faire un projet de

structure expérimentale concernant les demandes d'I.V.G. entre 12 et 15 semaines d'aménorrhée (le délai prévu par la loi dite Veil est de 12 semaines, rappelons-le).

A Creil, Paul Cesbron, président de l'ANCIC, Association Nationale des Centres d'Interruption volontaire de grossesse et de Contraception, a décidé, dans sa pratique médicale à l'hôpital public, de déclarer toutes les I.V.G. réalisées hors des délais légaux. Il exerce ainsi sa liberté de conscience

en mettant en œuvre un acte courageux alors qu'il risque une interdiction professionnelle: c'est sa réponse personnelle et militante à la clause de conscience que d'aucuns invoquent pour ne pratiquer aucune I.V.G. C'est le même qui est attaqué en diffamation par Noela Garcia, une des égéries des commandos anti-avortement, pour avoir proféré, lors d'une émission télévisée, que celle-ci et ses amis sont des «antisémites» et «fascistes»: le procès a eu lieu le 19 février 1997. On attend

le délibéré.

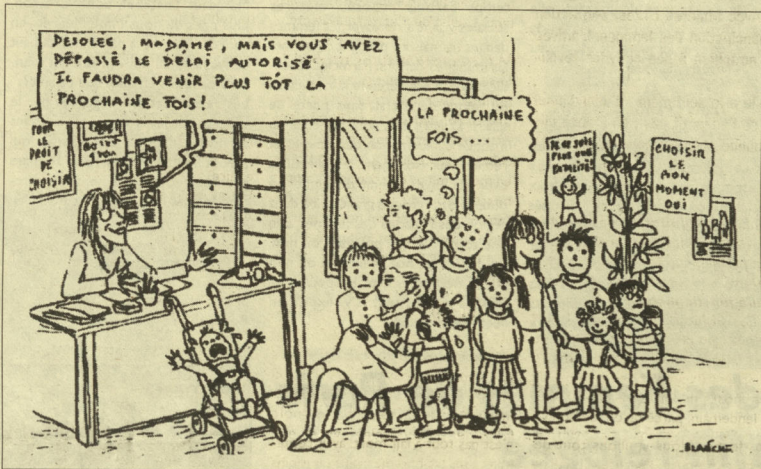
A Lyon, dans le cadre de la préparation des Assises Locales, un état des lieux sur la région mettait en évidence une situation très dégradée par le manque de personnel, la mauvaise ou insuffisante information des jeunes et des femmes, la fermeture des centres de planification l'été et révélait aussi une augmentation des femmes en situation précaire. A partir de là, il apparaît indispensable de réagir aux attaques des opposants aux droits des femmes (com-

l'avortement, pour l'abrogation de la loi 1920. Des réunions initiées par le CADAC, le MFPF et l'ANCIC se tiennent avec des partis politiques (PCF, PS, notamment) pour leur donner suffisamment d'éléments afin qu'ils puissent déposer des propositions de loi sur le droit des femmes à la contraception et à l'avortement.

Lors des Assises de mars 1997, sera revendiqué l'abrogation de la loi 1920, seule mesure pour que les femmes puissent exercer de façon totalement libre leur droit d'interrompre une grossesse; une plaquette présentant la Mifépistone (RU 486) sera lancée sans se soucier des lois sclérotées interdisant l'information publique des moyens abortifs et contraceptifs.

Pendant qu'à Sallebœuf (en Gironde), deux pharmaciens, Bruno Pichon et Marie-Line Sajous continuent de refuser la vente de toute contraception et de tout préservatif (malgré la confirmation en appel de la condamnation à une amende), les opposants poursuivent leur croisade comme à la Clinique Sarrus Teinturier à Toulouse, le 19 octobre dernier ou comme à la maternité des Lilas, le 25 janvier de cette année, mais en présence de manifestant(e)s déterminé(e)s à défendre le droit de choisir. Et Christine Boutin est déboutée de son action contre le Combat syndicaliste de la CNT!

Les droits des femmes retrouvent le chemin et la vigueur de l'offensive.



Femmes et précarité

LA PRÉCARITÉ EST UN TERME souvent employé et qui se voudrait vague et discret pour tenter de cacher les effets du chômage directement généré par le capitalisme. Il est difficile, voire impossible, d'avoir des chiffres exacts. En 1994, le CERC (Centre d'études des revenus et des coûts) a publié un rapport qui faisait nettement désordre puisqu'il indiquait, entre autres, qu'en France 38% des ménages vivaient avec moins de 5100 F par mois toutes ressources et allocations confondues. Balladur a donc supprimé le CERC. Les anciens chercheurs du CERC se sont regroupés en association et viennent de publier une étude qui prend en compte d'autres indicateurs que ceux du gouvernement pour évaluer le nombre de chômeurs. En 1995, il y avait, en fait, 5000 811 chômeurs dont 4 093 411 inscrits et/ou dispensés de recherches, 330 000 en formation, 400 000 CES, 177 400 préretraités.

Cantonnées dans des «emplois féminins»

Quand on lit ce genre de chiffres, on sait que les femmes au chômage sont largement sollicitées pour «bénéficier» de l'allocation parentale d'éducation, qu'elles sont idéales pour se voir imposer des temps partiels et des candidatures pour les emplois familiaux et autres chèques emploi service.

Avant le «chômage de masse», les femmes étaient déjà cantonnées dans des emplois «typiquement féminins», logique puisqu'elles seraient «naturellement douées pour le sacrifice et l'amour», il en allait ainsi dans les professions de santé, la petite enfance, les services d'aide à la personne.

Le «bassin d'emplois» pour les femmes depuis la fin des années 80 est clair: il s'agit de petits boulots dans ce qu'il est convenu d'appeler «les services de proximité». Dans les années 70, elles occupaient déjà ces postes (aide-ménagères, travailleuses familiales, crèche, maison de retraite, etc.) les trois quarts des emplois étaient en bas de l'échelle des salaires, mais les employeurs de ces femmes étaient soit des collectivités territoriales, soit de très grosses associations. Cela leur avait permis en luttant pied à pied et, en s'organisant collectivement, d'améliorer leur statut, leur formation professionnelle, leur salaire. Elles bénéficiaient alors de travail à temps plein et de la garantie de l'emploi.

Actuellement, l'État qui se dit dans l'incapacité de continuer à être l'État-providence se désengage quasi totalement de ce secteur.

Chèques emplois service

En 1992, Martine Aubry a ouvert la marche avec les emplois familiaux (déduction d'impôts pour l'employeur). Les trois principales activi-

tés des emplois familiaux sont la garde d'enfants, de personnes âgées et le ménage. Seuls 8% des emplois familiaux dépassent 20 heures par mois et les employés sont des femmes à 99%. On a continué avec les chèques emplois service (1994); en un an ce dispositif a officialisé 160 000 emplois à temps partiel dont la durée hebdomadaire est d'environ un dixième du temps plein. La mise en place de prestation dépendance pour les personnes âgées va aggraver tout cela.

Au total, les femmes se retrouvent confrontées à un employeur qui est le plus souvent un particulier, isolées, mal payées, sans statut ni aucune garantie.

En situation de précarité économique, elles sont souvent seules pour assumer la charge matérielle et/ou éducative des enfants. Ce sont majoritairement elles qui gèrent les relations avec les organismes et travailleurs sociaux susceptibles de fournir des aides financières. Elles doivent alors, de gré ou de force, raconter leur vie et justifier aussi souvent qu'on leur demande.

Si, depuis cinquante ans, la situation des femmes s'est améliorée au regard du droit, l'écart est grand entre l'état de droit et l'état de fait. La situation des femmes est dangereusement fragilisée par la situation économique. En revanche, tout cela est assez pratique pour les partisans de l'ordre moral.

Ghislaine

mandos, actions de lobbying à l'Assemblée nationale...) mais aussi de défendre et agir toutes et tous ensemble au jour le jour.

Un autre travail se fait également sur la question de la dépenalisation de

Hélène Hernandez
Groupe Pierre Besnard

(1) CADAC: Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception. 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris. Tél. 01 43 56 36 48

Juppé et la famille

La politique familiale du gouvernement est tiraillée par tout un courant réactionnaire qui met l'accent sur la famille, riche de préférence, et par la nécessité de faire des économies.

Les allocations familiales sont toujours non imposables, bien qu'il en soit de plus en plus question, et ne sont soumises à aucun plafond de revenus. L'AGED (allocation de garde d'enfants à domicile) utilisée par les classes moyennes et aisées a été revalorisée.

Dans le même temps, l'allocation de rentrée scolaire a diminué de 1500 F à 1000 F par an. L'allocation pour le jeune enfant dite «courte», qui remplace les allocations pré- et postnatales, est maintenant soumise à condition de revenus.

Une loi du 4 février 1995 améliore les prestations dont peuvent bénéficier les femmes chefs d'entreprises commerciales en leur permettant notamment de percevoir une indemnité journalière forfaitaire.

Par ailleurs, l'allocation parentale d'éducation (APE) versées aux parents qui veulent élever leur enfant jusqu'à trois ans est attribuée dès le deuxième enfant au lieu du troisième. Ainsi les femmes ayant une qualification professionnelle peu élevée retournent à la maison. En Picardie, le nombre d'APE demandées en six mois a plus que doublé.

L'allocation parentale de libre choix a à nouveau été évoquée par le gouvernement en octobre 1996. Autre manière d'amplifier le retour de la femme au foyer. La nouvelle loi sur l'adoption a - entre autres - créé une allocation versée au même titre que l'allocation de jeune enfant qui accompagne la naissance.

Seule une famille en situation régulière peut prétendre percevoir les prestations familiales. De plus, les Caisses d'allocations familiales ont le droit de communiquer aux officiers de police judiciaire, au maire, des informations concernant un allocataire.

Les allocations familiales, qui devraient diminuer les inégalités sociales, ne font que les accroître. Les changements intervenus amplifient le phénomène. Le retour de la femme au foyer, maître mot d'une politique réactionnaire, semble l'objectif majeur pour les classes populaires.

Marie-Jo Pothier.

BORDEAUX

Des assises régionales pour les droits des femmes

C'EST ENVIRON DEUX CENTES personnes qui ont participé aux Assises régionales pour les droits des femmes qui se sont tenues ce 22 février à Bordeaux. Des femmes surtout, quelques hommes aussi, qui sont venues discuter, débattre, se confronter et construire, à l'appel de 18 associations, partis, syndicats et organisations, tous réunis autour des luttes des femmes.

Pour situer le débat, je reprendrai des passages du tract présentant la journée: «En avant, toutes et tous ensemble pour les droits des femmes, pour le droit à un emploi qualifié et valorisant qui garantisse l'autonomie financière, contre la pauvreté et la précarité dont les femmes sont les premières victimes, pour la libre disposition de son corps et de sa sexualité, contre les atteintes au droit à l'avortement et la contraception, contre les politiques familiales inspirées de l'ordre moral, pour une citoyenneté pleine et entière, contre toutes les discriminations que subissent les femmes immigrées, pour la solidarité internationale des femmes». Une journée riche en rencontres et en débats, qui s'est articulée autour

de trois ateliers: «Travail, précarisation, précarité»; «Elles choisissent»; «Citoyenneté, femmes dans la vie publique». Une méthodologie intéressante aussi puisque à l'origine de chaque forum il y avait des témoignages de femmes en proie à la précarisation, de lesbiennes isolées, de syndicalistes en butte au machisme ordinaire des camarades... des témoignages pour bien ancrer nos discours dans le réel et pour faire émerger des revendications en adéquation avec la vraie vie. Car l'oppression des femmes, si elle est conceptualisée par certains en termes idéologiques, elle est faite aussi de petits riens, de détails de tous les jours, de tous petits actes récurrents, quotidiens.

Trois grands débats

Réunissant une vingtaine de femmes, la commission «Elles choisissent» s'est surtout penchée sur les choix sexuels des femmes, leurs difficultés à s'exprimer dues à l'hétérocratie ambiante et les moyens de favoriser la libre émergence de ces choix. Dans ce cadre et notamment, les Assises ont posé la revendication des contrats d'union sociale qui permettent aux

couples homosexuels d'accéder aux mêmes droits que les couples hétéros.

Les trente femmes inscrites dans la commission «Travail, précarisation, précarité» ont elles aussi posé plusieurs revendications après avoir brossé un état des lieux à partir de témoignages de femmes présentes. Un état des lieux terrible qui met des visages et des vies sur des mots (des maux) que l'on connaît tous: discrimination sexuelle, inaccès aux postes de responsabilité, inégalité des salaires (pour mémoire 36% d'écart!), les temps partiels imposés, mesures sociales visant à renvoyer les femmes dedans (la maison) pendant qu'on met les immigrés dehors. Parmi les revendications, a été retenue la réduction du temps de travail sans perte de salaire. D'autre part pour remédier au manque d'information des femmes et réduire leur isolement, le collectif va axer ses luttes à venir de manière à obtenir dans chaque grande ville de la région des Maisons des femmes, afin que toute femme, politisée ou non, syndiquée ou non, militante ou non puisse avoir accès à un lieu pour elles, pour s'y informer, s'y exprimer, débattre et lutter.

Le troisième forum, «Citoyenneté, femmes dans la vie publique» a réuni quant à lui une cinquantaine de personnes. Débats riches là encore, divers naturellement sur le sujet très discuté de la parité et des quotas, mécaniques et à si fortes connotations agricoles, et au lieu de la parité, des voix (libertaires) se sont élevées pour qu'on parle plus simplement d'égalité, et ont rappelé que les femmes au pouvoir présentent peu de garantie (pour ne pas dire aucune) quant à l'élargissement de nos droits ou à leur simple application; faut-il rappeler Margaret Thatcher, Edith Cresson, plus près de nous Mme Mégret: en quoi ces femmes-là parvenues en haut de l'échelle du pouvoir ont fait avancer nos luttes en quoi que ce soit? Les revendications dégagées par le collectif bordelais seront répercutées au niveau national aux Assises qui auront lieu à Paris les 15 et 16 mars prochain, et parallèlement alimenteront le travail du collectif sur le plan local.

Présence des anarchistes

Sur un plan plus global, les Assises de Bordeaux ont bien mis en évidence

un fonctionnement qui pour être uniforme n'entraîne pas des revendications tout au long de la journée la présence et la visibilité des anars dans l'assistance (présence des militant(e)s de la FA et de nombreux anars non organisés), dans les débats, à la tribune et sur scène (la journée a été clôturée par un spectacle du Théâtre de l'Urgence très apprécié: comme quoi les féministes ne manquent pas d'humour!). Les mots d'ordre anars étaient tout à fait présents à travers des revendications telles que la répartition du travail et des richesses, les droits à l'avortement et à la contraception libres et gratuits, la mise en place de lieux autonomes et autogérés par et pour les femmes... Cela traduit un investissement des compagnes anars bordelaises de plusieurs années dans les collectifs féministes et présente l'incontournable effet que le collectif ne puisse faire l'impasse sur les positions des libertaires, sur le thème du travail ou de la parité par exemple.

Thérèse Preux

La Maison des Femmes de Paris enfin relogée

La Maison des Femmes de Paris est née de la volonté des différents groupes féministes de travailler ensemble après la grande manifestation du 06 octobre 1979 (organisée pour la reconduite et l'adoption définitive de la loi dite Veil, autorisant l'avortement). C'est en octobre 1981 que la Maison des Femmes est officiellement inaugurée au 8, cité Prost dans le 11^e arrondissement de Paris, dans un quartier artisanal en voie de rénovation. Les femmes fêtèrent les 15 ans de ce lieu féministe en septembre dernier mais au milieu d'un désert urbain. Petite maison tenant bon parmi la tempête: tornade immobilière qui casse et rase tout de ce quartier, bourrasques continues dégradant les droits des femmes. La vétusté de ce bâtiment avait été reconnue et les tribunaux avaient ordonné le relogement par la Ville de Paris. Mais pour quoi donc se dépêcher alors qu'«on» -la ville de Paris, alias Juppé- retire toute subvention mais exige en tant que propriétaire un loyer exorbitant pour un immeuble en péril? C'est par la détermination des femmes à préserver un espace féministe et par leur mobilisation, semaine après semaine, mois après mois, qu'un relogement est enfin proposé: au 163, rue de Charenton dans le 12^e arrondissement. D'ici l'été 1997, la Maison des Femmes sera démenagée, sur une superficie de près du double de l'actuelle.

Une redéfinition de cette maison est apparue nécessaire aux participantes lors de la fête anniversaire. Nicole Genoux, l'une des responsables, n'insistait-elle pas sur une maison pour toutes? «Si le féminisme a obligé dans les années 1970 à repenser nos vies et nos rapports entre femmes, il peut aujourd'hui permettre de remettre en question les situations dans lesquelles nous vivons toutes cette crise économique». Michèle Larrouy ne souhaitait-elle pas que féministes et lesbiennes militent «ensemble avec plus de tolérance et moins de peur de «l'autre»? Quant à Claudie Lessilier, elle faisait remarquer que «dans les mouvements antiracistes, immigrés, de soutien aux «sans papiers», les féministes sont très présentes» de même «contre l'extrême droite, l'ordre moral, les pouvoirs religieux et les intégrismes»: la question de la citoyenneté ne pourrait-elle pas être «posée comme antagoniste au système patriarcal»?

On voit là des questions en plein cœur de l'actualité sociale et politique, contestant les rapports de domination, d'exploitation, d'oppression et d'exclusion.

Nouvelle ère pour continuer la diffusion et l'échange des activités entre diverses associations féministes pour mener débats et actions communes comme organiser le 8 mars, la solidarité envers les femmes de l'ex-Yougoslavie, les sans papiers ou les algériennes.

Poursuivre aussi l'information sur les droits des femmes, assurer des permanences de solidarité, mais aussi organiser des actions culturelles féministes et développer le centre de documentation et de mémoire collective des activités et publications féministes de France et du monde entier, nourrissant la réflexion, la recherche et l'action d'étudiantes, chercheuses ou militantes. En projet, une permanence juridique «droit du travail», une bourse d'échange du temps et de prestations, un plus grand nombre d'associations féministes hébergées à la Maison des Femmes dès lors que soit préservé cet espace féministe, strictement laïque, non mixte, autonome et ouvert à toutes celles qui soient l'orientation sexuelle, la situation sociale ou professionnelle, le pays d'origine bien sûr. Petit clin d'œil: une des conclusions des Assises bordelaises pour les droits des femmes, le 22 février, c'est l'ouverture d'une Maison des Femmes dans la cité du sieur Juppé; celle-ci sera mixte. Et dans la rue pour la Journée internationale de luttes des femmes à 15 heures, place de la République à Paris, Femmes sans Frontières.

Hélène Hernandez.
D'après les propos de Michèle Larrouy, animatrice d'Archives lesbiennes et les documents de la Maison des Femmes. Février 1997

POITIERS

Ainsi va, va...

La manifestation nationale du 25 novembre 1996 a d'abord donné lieu à un regroupement de différentes associations, partis politiques et syndicats afin d'organiser un départ collectif. L'envie de poursuivre cette dynamique a conduit des femmes et des hommes à créer un Collectif pour les droits des femmes qui est un collectif d'individus. A sa naissance, il a vaguement intéressé des politiques (trotskistes ou ex-coco) mais le faible enjeu de celui-ci dans le cadre de la recomposition de la gauche et la présence de féministes apolitiques ou libertaires, plus motivées et plus formées que leurs éventuelles commises d'office, leur a quelque peu compliqué les choses et leur a rapidement fait désertier les réunions.

Par l'édition d'un petit guide sur l'avortement et la contraception, tiré à plus de 1000 exemplaires et distribué à la sortie des lycées et dans les rues piétonnes le mercredi, le collectif espère toucher un public jeune tant lycéen qu'étudiant, pourvoir à un manque ou compléter une information souvent insuffisante en ce domaine. Outre un débat sur les oppressions que subissent les femmes et un spectacle animé par Riri, le 8 mars, nous avons débuté cette année, avec la complicité du CIDE (Centre d'information des droits des femmes), une série de réunions d'information sur «les violences faites aux femmes» dans les différentes cités universitaires. En alternance, nous nous atelons à organiser des débats plus politiques, le premier de la série est prévu le 29 avril sur «l'ordre moral» et sera animé par Hélène Hernandez.

La priorité faite à l'information en direction des femmes nous débarrasse des politiciard(e)s et nous permet de toucher un public assez large, de sensibiliser des femmes et d'avoir des débats d'une grande richesse qui touchent à notre quotidien. Notre volonté est de nommer les oppressions, de les cerner pour pouvoir ensuite les confronter dans un débat politique en termes de société.

Malgré notre faible investissement, nous serons aux Assises pour les droits des femmes avec les informations locales que nous avons grappillées dans les différentes structures administratives ou associations que nous avons rencontrées pour un état des lieux des droits des femmes sur le département. Ces rencontres ont été fructueuses et ont mises en évidence une réelle carence d'hébergement pour les femmes violentées, un espace, digne de ce nom, de reconstruction personnelle.

Le collectif ne regroupe qu'une petite dizaine de personnes dont une grosse moitié d'étudiantes; acquérir une légitimité sur la ville va nous prendre un certain temps. Un de nos objectifs est de renouer des liens et de créer une réelle dynamique féministe sur Poitiers, actuellement quasi inexistante. Le récent réveil du Planning familial peut nous y aider mais notre objectif est de pouvoir aborder toutes les oppressions faites aux femmes et de définir des voies conduisant à des rapports différents entre les femmes et les hommes. Tout est à construire, c'est bien là le problème. Mais, après tout, ce genre d'enjeu donne de multiples opportunités de débats, d'échanges et d'actions où la présence précoce et active de libertaires ne peut être que déterminante.

Christine Maugeat. - groupe de Poitiers

abonnez-vous! • abonnez-

Balkanski, un anarchiste bulgare exilé

Notre camarade bulgare Georges Grigorov, dit Balkanski, est décédé le 12 octobre dernier à Sofia. Pour mieux lui rendre hommage, nous avons recueilli le témoignage d'un des plus anciens compagnons, Ivan Drandov, qui encore aujourd'hui en exil à Paris.

GEORGES GRIGOROV EST NÉ dans le village de Dolna-Orehovitsa, en Bulgarie du Nord, dans une famille assez riche pour l'époque. Après avoir terminé l'école primaire, il quitte son village natal pour Tirnovo, l'ancienne capitale bulgare, où il va au lycée. La Bulgarie vit à l'époque une période assez agitée, avec une guerre balkanique dès 1912, immédiatement suivie de la guerre mondiale, qui verra la défaite du pays. Période également de conflits ouverts entre mouvements révolutionnaires et réaction fasciste. Le mouvement anarchiste est alors assez

la répression qui est incessante: il s'exile en Tchécoslovaquie où il travaille comme maraîcher. Mais la police l'expulse vers la Roumanie, d'où il retournera en Bulgarie lorsque le régime se démocratisera de nouveau, après un changement de chef de gouvernement. Avec des camarades libérés de prison et des clandestins, la propagande peut reprendre. Des organisations abstentionnistes sont alors créées pour servir de paravent à l'action des anarchistes. Il assiste à la première conférence de la Fédération anarchiste communiste bulgare (FAC-B) à Kasanloque en 1927.



fort dans cette région. Georges s'intéresse à l'anarchisme dès ses quinze-seize ans: il participe à l'œuvre de propagande, assiste aux réunions clandestines et héberge des clandestins dans sa chambre d'étudiant ou même dans la maison de son père réactionnaire. La grève des chemins de fer en 1919 sera très importante pour sa formation politique. Uniquement soutenue par les anarchistes – les sociaux-démocrates et les communistes lui étant hostiles – cette longue grève se terminera par un échec.

Victime du fascisme

En 1923 se produit un coup d'État inspiré par le fascisme italien, coup d'État extrêmement sanglant qui liquide 30 000 vies, tout d'abord les partisans du parti au gouvernement, en second lieu les anarchistes qui décident de prendre les armes contre le nouveau régime militaire fasciste. Nombreux sont ceux qui tombent, fusillés, emprisonnés ou exilés. Le parti communiste reste spectateur des événements tandis que le parti social-démocrate participe moralement au putsch.

En 1924, la vie devient impossible pour Georges en Bulgarie à cause de

Mais Georges est de nouveau obligé de s'exiler. Il se rend alors en France, à Toulouse, où il demeurera trois ans, le temps d'achever ses études d'ingénieur agronome. Il reste en contact avec le mouvement bulgare de l'intérieur ou en émigration en Yougoslavie, en Autriche, ainsi qu'avec les anarchistes français et espagnols. Il crée avec des camarades étudiants et ouvriers une coopérative qui aide économiquement les nouveaux venus et les chômeurs. Il tombe amoureux de sa collègue étudiante en agronomie Raina Védeva, bulgare, laquelle devient ensuite sa compagne.

De retour en Bulgarie, en été 1930, il commence une carrière de professeur dans les écoles professionnelles d'agriculture. En 1936, la FAC-B le délègue en Espagne pour qu'il se rende aux côtés de la CNT-FAI. Il sort clandestinement de Bulgarie, porteur d'un faux passeport. En Espagne, il effectue un travail à la radio en diffusant des émissions d'information sur la révolution à destination des pays slaves. En tant qu'agronome, il visite un grand nombre de collectivités. Il est témoin des événements provoqués par les staliens en mai 1937 à Barcelone.

En 1940, après la défaite de la révolution espagnole, il revient en Bulgarie. En 1943, en raison de ses activités révolutionnaires, il est arrêté et envoyé en camp de concentration sur le Danube où il travaille jusqu'en septembre 1944.

A cette date, sous la pression de l'armée soviétique se produit un nouveau coup d'État qui voit l'élimination du pouvoir fasciste. Arrive alors une courte période de relative liberté pendant laquelle les organisations, et la FAC-B parmi elles, sortent de la clandestinité. Le journal fédéral, *La Pensée ouvrière*, hebdomadaire, peut sortir au grand jour. Le mouvement anarchiste connaît une renaissance importante. Des organisations locales, départementales et régionales se forment dans beaucoup de villes et de villages. Le mouvement de jeunesse anarchiste prend alors une telle ampleur que les bolcheviques s'en effraient et, sous prétexte de provocations, commencent à exercer une répression sévère: ainsi, dès le 10 mars 1945, une conférence de quatre-vingt-six personnes est enfermée en camp de concentration.

Victime du bolchevisme

Georges collabore à la rédaction du journal et fait partie du secrétariat de la fédération. Il est aussi à l'origine d'un projet de statut pour une CNT bulgare. Mais il est victime de perpétuelles vexations: arrêté, maltraité, privé de travail, il quitte de nouveau clandestinement la Bulgarie pour la Turquie en 1948 où il peut alors informer les anarchistes occidentaux de la terreur qui règne sur la société bulgare. Après la liquidation de tous les partis politiques est arrivé le tour de la Fédération anarchiste et le 16 décembre 1948 se produit un coup de filet contre les anarchistes sur tout le pays. Dans un petit pays comme la Bulgarie, il a existé jusqu'en 1989, pendant toute la période d'hégémonie bolchevique, soixante-dix camps de concentration.



En Turquie, Georges organise son départ pour l'Italie, où il se retrouve une fois encore en prison, à Lipari et Frasqueti. Les camarades, italiens de la FAI se lancent de toutes leurs forces dans une campagne pour sa libération. A la fin de 1949, il est à Paris avec d'autres exilés bulgares, il crée l'UAB (qui adhèrera plus tard à l'IFA) et la CNT-B qui deviendra section de l'AIT. Un bulletin d'information sur la situation en Bulgarie commence à paraître, on publie des brochures traduites en français, italien, espagnol, suédois. En dehors de ce travail, il est également membre du secrétariat de l'AIT et participe aux différents congrès internationaux anarchistes, à Londres en 1958 et à Carrare en 1968, ou plus tard au Portugal et en Espagne après la chute

du franquisme. C'est durant cette période également qu'il écrit plus de quarante ouvrages traduits dans de nombreuses langues. Après l'écroulement du bolchevisme, il retourne une fois encore en Bulgarie. Il passe les derniers jours de sa vie à Sofia, où il écrit un livre intitulé «Un siècle de mouvement anarchiste bulgare» qu'il ne pourra achever. Ainsi se termine, à quatre-vingt-dix ans une vie bien remplie et entièrement consacrée à l'idéal anarchiste. Avec lui, le mouvement anarchiste bulgare et international perd un militant de valeur et un combattant pour la liberté, la solidarité et le bien-être de la classe laborieuse, contre l'exploitation du capitalisme d'État ou privé.

Propos recueillis par Philippe

Gérard Ali Khanifar

GÉRARD ALI KHANIFAR EST DÉCÉDÉ le 21 février à Crevant-Laveine (63). Né le 10 août 1950, il fit ses études aux écoles Michelin dans des conditions difficiles. Il restera à jamais marqué par les humiliations dues à sa différence. Jeune ouvrier, il pris le parti des sans-grade, des obscurs.

Son engagement anarchiste se concrétisa en 1968 où il participa activement à l'union des mouvements ouvrier et étudiant. Dès cette époque son souci organisationnel l'avait conduit à militer au sein de l'ORA (Organisation révolutionnaire anarchiste).

Il dut subir les rigueurs des prisons françaises pour sa solidarité active envers les militants libertaires d'Espagne et du Portugal en lutte contre Franco et Salazar.

Son militantisme marqué par les idées de liberté, d'égalité et de solidarité fut toujours sans concession. Cela lui valut d'être mis sur les listes noires de nombreux organismes sociaux où il exerçait sa profession de formateur.

Autodidacte, doté seulement d'un certificat d'études, il obtint en 1993 un diplôme à l'École des hautes études en sciences sociales grâce à son travail sur Bakouine (1). En outre, passionné d'histoire sociale, il avait consacré son DEA à un militant libertaire du Bouronnais. Depuis, il préparait un ouvrage de vulgarisation sur Bakouine,

enfin, il était correspondant du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* fondé par Jean Maitron.

Sa lutte fut toujours désintéressée et n'avait pour but que la défense de l'homme. Il fut le seul objet de recensement à passer en France devant un tribunal.

Ses activités de syndicaliste se déploieront aussi bien au niveau international (solidarité avec les mineurs anglais lors des grandes grèves durant le gouvernement Thatcher), ou local, dernièrement avec les routiers, les chômeurs et les intermittents du spectacle.

Théoricien et homme d'action, il participa, en 1994 à la création du groupe Spartacus de la Fédération anarchiste (Clermont-Ferrand). Très attaché à la lutte syndicale, il fut secrétaire du syndicat interprofessionnel de la CNT de la région Auvergne depuis 1996.

Il restera pour ses amis l'homme chaleureux, bon vivant et surtout solidaire. «Les copains d'abord» n'était pas pour lui un vain mot.

Les militants libertaires partagent la douleur de sa compagne Marie et de sa fille Myriade.

L'incinération a eu lieu à Crouel mardi 25 février et ses cendres ont été dispersées au mur des Fédérés selon sa volonté.

groupe Spartacus

(1) Pour une lecture contemporaine de Bakouine

LECTURE

Céline, à qui manques-tu ?

La bonne question n'est pas de savoir comment un libertaire en vient à s'acoquiner avec des nazis mais pourquoi ce genre de personnage croit bon de se déguiser en libertaire.

Michel Bounain

AVANT DE METTRE LE POINT FINAL à la critique de deux ouvrages sur Céline, j'ai appris que le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, s'était encore laissé aller à bavasser des ignominies dans la grande veine du toujours plus con, toujours plus loin... On verra si ça passe... Et ça passe ! Cette fois, il accuse le président de la République française d'être « tenu [...] par des organisations juives ». C'est pour cela que le président Chirac aurait « accepté de perdre l'élection présidentielle en 1988 plutôt que de s'entendre » avec le F.N. Je n'ai pas d'estime particulière pour le président de la république en fonction, mais je ne le soupçonne pas d'avoir besoin de prendre ses ordres auprès d'un hypothétique groupe de pression pour se ramasser une gamelle face à un Mitterand roublard et onctueux, sa balourdise naturelle aura suffi à le desservir. Si la raison qui fait dire à Monsieur Le Pen qu'aujourd'hui, « Les partis de la Résistance se sont offerts le pays. L'alternance n'est possible qu'entre eux » me semble obscure, le sens de

cette déclaration, lui, me paraît extrêmement clair, ce triste personnage déplore que les partis « Collaborationnistes » n'aient pas de part du gâteau... À méditer.

Les dernières déclarations de Monsieur Le Pen ouvriront-elles enfin les yeux de la masse de ses victimes potentielles ? Nous ne le saurions dire avec certitude. Pourtant, moi qui n'ai pas connu cette époque des années trente et quarante en Europe de l'ouest, j'ai l'impression de mieux la comprendre au fur et à mesure que cet odieux personnage et ses semblables baissent le masque pour venir vomir leurs insultes à l'intelligence et à l'humanité sur les écrans, dans les radios et, plus grave, dans les journaux et les livres. Tout y est, presque à la virgule près mais, et heureusement, sans le talent d'un Céline pour soutenir le tout...

Puisque nous en sommes à parler de talent, j'ai remarqué deux petits essais — quoique le premier portât sur la couverture le mot Roman pour le qualifier, je ne vois pas en quoi il diffère d'un essai — qui méritent qu'on leur accorde une ou deux soirées de lecture, tant par le fond de leur analyse que par la qualité de leur écriture.

Contre Céline (1)

Le Céline dont il s'agit ici n'est pas le Céline du romantisme noir, celui du

Voyage au bout de la nuit (ou de mort à crédit), auquel on a tendance à identifier toute l'œuvre. C'est plutôt l'auteur qui de l'Église, son premier texte antisémito-littéraire, à Rigodon, son testament xénophobo-romanesque, ne cesse de s'affirmer avec des flux et des reflux d'ostentation, comme un barde de la purification ethnique. C'est Céline tout entier écrivain raciste, polémiste et politique. C'est la vie-œuvre d'un phobique du métissage où les pamphlets, loin de former un bloc à part, comme on a voulu le faire croire, occupent une place centrale. C'est l'histoire qui lui arrive, du dehors comme du dedans, la spirale dans laquelle elle nous enferme en s'y enfermant elle-même. C'est aussi Céline tel que l'actualité d'aujourd'hui — les discours que l'on croyait révolus, et qui renaissent comme de vieux démons gâteux, sur l'inégalité des races et le droit du sang — lui redonne des sens et des enjeux. C'est enfin Céline tel qu'il a été lu et réhabilité, sur le plan littéraire comme sur le plan politique, depuis des années, tordu, manipulé, inféchi, interprété, amélioré, sacralisé, édulcoré en fin de compte, annexé à des perspectives qui à la fois le réduisent et le dépassent — au point

que des critiques peuvent dire aujourd'hui, sans que grand monde y trouve à redire, que les pamphlets sont des œuvres d'art à part entière. A propos de la réhabilitation et de la panthéonisation de Céline, ce sont bien d'autres questions qui sont soulevées par ce livre, et en particulier : comment un écrivain lié au nazisme, donnant dans ses « romans » une vision partisane et déformée de l'histoire, s'impose insidieusement, par la fascination qu'il exerce, et grâce aux docilités de la critique, comme un maître à penser de notre époque ; comment la sacralisation de la littérature aujourd'hui excuse toutes les

dérives, y compris la bêtise raciste mise en style.

L'art de Céline et son temps (2)

Cet autre ouvrage s'il n'affiche pas plus de sympathie pour le soi-disant « médecin des pauvres » de Meudon — dont il démonte la légende d'un trait de plume leste et docte — présente sur le précédent l'avantage de proposer une analyse qui déborde du cas Céline. Des Protocoles des Sages de Sion aux gesticulations ultra-gauchistes et révisionnistes des affidés de la Vieille Taupe en passant, bien sûr par Céline, ce livre nous explique comment les possesseurs des capitaux sont prêts à favoriser de nouveau l'émergence de chefs fascistes si le risque de révolution sociale redevient d'actualité, fut-ce au prix d'un nouvel embrasement de la planète... De toute façon, il faudra bien reconstruire ensuite et les marchands ont de beaux jours devant eux.

ALH (3)

(1) *Contre Céline* de Jean-Pierre Martin, Ed. José Corti, 90 francs (Sortie en librairie le 7 mars 1997).

(2) *L'art de Céline et son temps* de Michel Bounain, Ed. Allia, 40 francs (en vente à la librairie du Monde libertaire).

(3) Retrouvez le Monde libertaire en ligne sur Internet ! <http://www.minitelorama.com/~alain/mls.html>



LETTRÉ OUVERTE

Monsieur Philippe Douste-Blazy
Ministre de la culture
3, rue de Valois
75042 Paris cedex 01

Monsieur le ministre,
Imaginez la scène.

Convoqué d'urgence à l'Hôtel Matignon, vous montez dans votre voiture. De la musique vous y accueille, émise par la radio. Ayant besoin de réfléchir, pendant le trajet, à ce que va vous dire le premier ministre, vous demandez à votre chauffeur de fermer le poste, parce que « c'est insupportable. — Impossible vous répond-il, ce n'est pas moi qui décide. — Qui décide alors ? — C'est sur proposition du citoyen lambda ». Et votre chauffeur d'ajouter : « Je vous comprends, Monsieur le ministre, et je vous promets de prendre en compte votre demande. » Et il démarre, en laissant le poste ouvert. Jusqu'à l'Hôtel Matignon, la musique accompagne votre réflexion.

Cette scène, je l'ai vécue, hier après-midi, à Paris, sur un quai de la station de métro Madeleine, où les haut-parleurs diffusaient de la chanson française classique et populaire. A travers l'interphone situé sur le quai et mis à la disposition du public, j'ai eu, avec le chef de station, un échange littéralement identique à celui raconté ci-dessus. La voix dans l'interphone m'a en effet répondu : « C'est sur proposition du ministre de la culture. » Et la musique a continué.

Ce n'est pas la chanson française qui est en cause. Se fit-il agit du plus beau concert de rock ou de la pire des symphonies de Mozart, toute musique, tout mélomane que je suis, m'eût autant convenu, à ce moment précis, qu'un steak-frites en guise de dessert.

Que faisais-je donc à ce moment précis ? me demanderez-vous. Je pensais, monsieur le ministre. Sous les dictatures, qui musellent l'expression, penser, rêver, rêvasser dans l'espace public restent la dernière liberté à l'abri de laquelle le citoyen peut résister, survivre en secret jusqu'à des jours meilleurs.

Le métro, passage quasi obligé, sauf pour les membres du gouvernement et quelques autres, sert déjà de cadre au tinte-matras visuel concentrationnaire des affiches publicitaires, l'un des scandales les plus insidieux, parce que familiers. Mais on a des cils et des vertèbres cervicales pour tenter d'échapper aux affiches. Pas de cils aux oreilles, hélas ! Pas question de fuir l'agression sonore ! Est-ce ainsi que vous comptez « cultiver » le peuple ?

La culture, dont vous avez l'honneur, monsieur, d'être ministre, implique-t-elle le quadrillage de l'espace public, l'atteinte à la tranquillité des gens, voire la désintégration de la personne ? Diviser pour régner, dit-on. Auriez-vous l'ambition de diviser l'individu ?

Permettez-moi une digression. J'approuve que vous soutenez, dans un juste combat, un homme de théâtre, un homme des lumières en quelque sorte, victime du fascisme dans le Var. Je n'oublie cependant pas que vous avez, le 14 octobre 1996, au Louvre, honoré de votre présence l'inauguration d'une manifestation nationale dédiée à la bêtise et à l'obscurantisme, la « semaine de la publicité ». En légitimant, ce soir-là, une propagande qualifiée récemment d'« idéologie totalitaire » par l'un de vos hauts fonctionnaires (M. François Barré, directeur de l'architecture, le 29 novembre 1996, au centre Beaubourg), ce soir-là, donc, vous m'avez fait douter de quoi vous étiez le ministre...

Revenons à la station Madeleine. Quel rapport entre le conditionnement fascinant mis en œuvre par les petits roquets nationalistes du sud de la France et le conditionnement publicitaire orchestré au moyen d'affiches souriantes et de haut-parleurs chantants ? Le totalitarisme ! Choisissez votre camp, monsieur le ministre, ou plutôt les valeurs que vous voulez servir ! Et soyez assuré, plus que de mon indignation, de mon inquiétude.

Yvan Gradis

La librairie du Monde libertaire
fête la sortie du CD

Buenaventura Durruti

le samedi 8 mars à 16 h 30
musique et chanson avec Violeta Ferrer
145, rue Amelot, 75011 Paris

à la petite semaine

Touche pas à ma poule !

Aucun des commentateurs de l'actualité du moment ne nous a dit si la viande volée par cette femme de Poitiers pour diversifier quelque peu l'ordinaire de ses deux enfants, tout de pâtes et de riz, était de la poule. Et c'est bien dommage, car cela aurait permis qu'on demandât son avis sur cette affaire à l'omniprésente Mme Lucie Aubrac, signataire de l'appel contre la loi Debré mais plus que jamais de race bien française et par là même soucieuse, en matière d'immigration, de séparer le bon grain de l'ivraie.

C'est que la dame, en effet, intellectuelle de gauche nourrie au caviar de Russie pour son mari, ne s'est pas battue contre l'occupant nazi pour que le renard basané gitano-maghrébin vienne faire la loi dans le poulailler tricolore. Aussi est-ce tout naturellement que cette agrégée d'histoire à la mémoire vacillante et aux accents soudains de concierge de Vitrolles, oppose à l'immigré convenable, travailleur et assimilé, ses congénères irrécupérables et à jamais indignes de fouler la terre de France libérée, honteusement qualifiés par elle de « voleurs de poules ».

Dans une grande surface, une des innombrables victimes de « l'horreur économique », poussée par la faim ou le désir de varier le menu, vient d'exercer à juste titre, comme parfois ces intrus de basse-cour de tout temps méprisés par les adeptes du chacun-chez-soi-et-les-poules-seront-bien-gardées, le droit inaliénable pour tout individu de s'alimenter en prenant la nourriture qui lui est refusée là où elle se trouve.

Que nos amis végétariens ne nous en tiennent pas rigueur, mais nous ne pouvons que nous rallier à ce cri venu de Poitiers : ce sont les nouilles du quotidien qui font les résignés, et la viande volée qui fait les révoltés ! Et tant pis si cela doit entamer la marge bénéficiaire des supermarchés ou le petit capital fermier de tous ceux qui pensent comme des poulets.

Floral

CINÉMA

Breyten Breytenbach :

« Le malentendu avec la France est plus ou moins complet »

L'ÉCRIVAIN SUD-AFRICAIN blanc Breyten Breytenbach (57 ans) quitta sa terre natale pour s'exiler à Paris en 1960. Entré illégalement dans son pays, il fut arrêté en août 1975 et condamné, le 25 novembre suivant, à neuf années d'incarcération en raison de son opposition au régime d'apartheid. Libéré avant le terme de sa peine, il retrouva la France début décembre 1982. Richard Dindo lui a consacré son dernier documentaire dont la version allemande, « Augenblicke im Paradies », figurait au programme des 32^{es} Journées cinématographiques de Soleure (1). En juin, Arte diffusera « Une Saison au paradis » avec la voix off de Pierre Arditi.

« Ce que fait Richard Dindo est très juste, authentique, généreux. Il n'impose pas une vision au spectateur, mais lui demande de prendre part... Je ne me serais pas senti à l'aise si nous n'avions pas été sur la même longueur d'onde pour l'essentiel. Nous avons vécu une merveilleuse aventure en sillonnant le pays ensemble... Alors que je pensais qu'il faudrait plusieurs semaines d'adaptation, ne serait-ce que pour capter la lumière si particulière, Richard a commencé le tournage au bout de quelques heures, alors qu'en plus il ne connaissait pas l'Afrique du Sud. Il maîtrise totalement son art. Un ami, le cinéaste Jobst Grapow (2), avait effectué des repérages et nous avait donné de précieuses indications.

Richard Dindo double son professionnalisme d'une véritable politesse, presque à l'ancienne, d'une discrétion, d'un respect de l'autre. L'absorption des émotions les plus fortes, les plus crues même, crée un cadre dans lequel on peut travailler. Pour moi, c'est la seule façon de parler de choses douloureuses... Le tribunal de Pretoria est désaffecté aujourd'hui, mais demeure rempli de fantômes...

C'est le privilège et la perversité de l'individu, de l'intellectuel, de se trouver dans l'opposition... D'une part, on n'a pas eu le changement profond, la révolution à laquelle nous avions rêvé, d'autre part, les vrais problèmes restent

à résoudre... Mais pour la première fois, nous avons un gouvernement issu de la volonté majoritaire du pays. Quant à son efficacité, sa volonté, sa capacité à faire front, seul le temps nous l'enseignera...

A mes yeux, la révolution, c'est la métamorphose, la transformation, le processus de l'invention continue en tant que communauté nationale avec toutes nos diversités et ça, nous ne sommes pas en train de le faire... De plus, les anciens qui ont trempé dans l'apartheid sont toujours là...

Le rôle de l'intellectuel nécessiterait une très longue analyse. Est-ce que cela passe par des émissions de télévision, où

s'agitent les ânes brailleurs de la place publique? Je regrette énormément que la société civile n'ait pas été associée aux changements en Afrique du Sud. Je n'ai aucune confiance dans les politiciens, que je ne considère pas comme des êtres humains, mais comme des extra-terrestres qui s'habillent et parlent comme nous, mais sont mus par un autre gène, celui du pouvoir...

Je compare Nelson Mandela à Gandhi... C'est un homme exceptionnel avec un imposant impact politique. Mais il passe comme un météore dans le ciel; quand il aura disparu, il ne subsistera pas une grande trace. De temps en temps, je suis bien content quand mon ancien collègue de prison raidit le dos face aux Américains. Certes, c'est pour une mauvaise cause (3), car je considère comme une connerie de fabriquer et de vendre des armes... Le successeur de Nelson Mandela est déjà en place (4). Ce monsieur se permet d'aller à Paris pour remercier le gouvernement Juppé d'avoir ouvert la voie à la démocratisation en Afrique du Sud, alors que dans la capitale française la représentante de l'A.N.C., Dulcie September, a été assassinée froidement (5), en connaissance de cause des services secrets français, à une époque où Jacques Chirac était Premier ministre... Pour moi le malentendu avec la France est plus ou moins

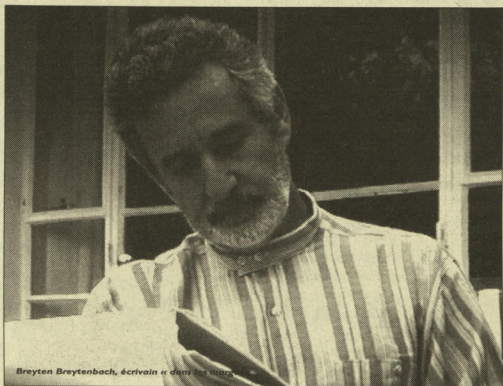
complet. Je ne m'y retrouve plus, il n'y a plus de résonance... Je n'ai pas pris le tournant pour devenir bien lisse, bien rangé, membre d'une cour...

Il y a des débats qui agitent mon pays, par exemple autour de la question des langues, de l'identité, de la nature de l'État, centralisme ou fédéralisme, et si oui, est-ce que cela recoupe les anciennes partitions ethniques. Il faut mener à bien cette nécessaire dialectique entre le partagé et le spécifique, entre le commun et le local...

J'enseigne la poésie à Durban, mais je me situe beaucoup dans les marges. Je fais partie d'un institut panafricain de réflexion et de formation sur l'île de Gorée, dans la baie de Dakar...

Propos recueillis par René Hamm

- (1) Le Monde libertaire du 20 février 1997.
- (2) Directeur de production d'Une saison au paradis.
- (3) Un contrat, ajourné, portant sur la fourniture à la Syrie d'un système de ciblage informatisé pour chars (valeur: 3,5 milliards de francs). Les États-Unis avaient protesté fin janvier 1997 et menacé l'exécutif sud-africain de sanctions.
- (4) Thabo Mbeki, le vice-président, un « real-politicien » de l'A.N.C., partisan du néo-libéralisme.
- (5) Le 29 mars 1988.



Breyten Breytenbach, écrivain et dramaturge

kardiogramma

un film qui nous vient du kasakhstan

Si le cinéma du Kazakhstan, état souverain depuis 90, survit au naufrage soviétique, les films khasakhs ne parviennent que rarement jusqu'à nous. Aussi saluons la sortie le 5 mars sur nos écrans du 2^{ème} long métrage de Darejan Omirbaev, achevé en 95. Omirbaev, vient au cinéma par la critique, s'intéressant aux films de Bresson et de la nouvelle vague française.

lui ne connaît que sa langue maternelle, le Kasakh. "Étranger dans son propre pays", il est brusquement "exclu" de la parole. Isolé au milieu de ses autres enfants, il découvre la cruauté et la brutalité qui règnent au sein de cette petite collectivité, en même temps qu'un monde moderne radicalement dif-



fèrent de ce qu'il a connu jusqu'alors dans la ferme de ses parents, bergers dans la steppe. Ce monde, il ne peut tenter de le comprendre que par le regard, les visions fragmentaires qu'il en perçoit. Et le regard de Jasulan est l'unique point de vue du film : nous voyons littéralement par ses yeux.

Omirbaev ne procède pas selon une ligne narrative classique, reposant sur des ressorts dramatiques, mais par touches impressionnistes : captées par le regard de Jasulan, elles restituent la dimension onirique, poétique, et la crudité du monde intérieur d'un enfant au seuil des premiers émois sexuels. Jasulan observe, épie, devient voyeur, fasciné par les adolescentes avec lesquelles il se trouve pour la première fois en contact. La discrète sensualité du film est d'autant plus forte qu'elle repose sur des images quotidiennes : la chevelure des femmes, revêt pour Jasulan, une très forte signification érotique car sa mère cache ses cheveux sous le fichu traditionnel. Ces séquences "leit motif" traduisent le décalage entre la perception de Jasulan et celle de son monde entouré. Le film est construit en thèmes, ordonnés en lignes mélodiques : le regard, le silence, l'érotisme, l'enfermement... Le rythme des images, leur agencement, forment une véritable partition musicale, qui s'apparente à la « musique de l'image » des chefs d'œuvres du muet.

Michèle Rollin

Fermons les yeux...

Un billet d'humeur signé l'Atèle paru dans le Monde libertaire du 20 juin 1996 nous vaut les poursuites du ministère de l'Intérieur. Des policiers y étaient qualifiés de « parents douteux »... Nous allons vous livrer jusqu'au jour du procès, des informations, des faits concernant les nombreuses bavures pour lesquelles il n'est pas question d'émettre de doute...

Le 17 juin 1996, le Canard enchaîné nous servait deux informations sans aucun lien réel mais toutes deux édifiantes quant à la qualité de « notre » police nationale...

Tout d'abord cette « brève » concernant la relative somnolence de la police locale en Corse.

Un haut fonctionnaire de la sécurité de l'île de Beauté affirmait en effet: « On ne mobilise pas six cents personnes sans que cela se sache... » faisant ainsi allusion à la conférence de presse du FLNC-canal historique, conférence donnée nuitamment agrémentée d'un éclairage médiatique digne de la distribution des Césars...

Selon ce haut fonctionnaire, les limiers des RG devaient savoir tout ce qui se tramait et il observe qu'« aucune sanction n'a été prise contre ces flics incompetents... » Ce haut fonctionnaire interrogé par quelques journalistes a confessé que «... ne pas donner l'ordre de bouger [est une démarche envisageable et] qui ne laisse pas de trace ».

Exit donc l'intervention des deux mille et quelques flics affectés à la sécurité de l'île de Beauté... « Terroriser les terroristes » soliloquait jadis un ministre de l'Intérieur bravache et fort en bouche. Probablement que les pandores de l'île n'ont pas capté le message! La seconde, donc, nous apprenait que le rapport parlementaire concernant les sectes restait relativement discret sur l'appartenance de la gent policière à des officines faisant dans le « décervelage »... Les informations ont filtré lors d'un procès lyonnais dirigé contre les flics « ripoux »; un des justiciables avait pointé à la bande à Krishna... L'ordre du Temple solaire de bien triste mémoire ne comptait-il pas dans ses instances parisiennes deux inspecteurs impliqués notamment dans le massacre du Vercors?

« D'autres collègues policiers... » seraient impliqués, selon les enquêteurs, dans cette affaire morbide. L'Église de scientologie avait défrayé la chronique en matière de recrutement policier. Un réseau toulousain de la « Dianétique » était dirigé par trois inspecteurs dont un divisionnaire. Ce dernier était par ailleurs délégué régional - Midi-Pyrénées - d'un syndicat policier... Scientologie, Temple solaire, Krishna, décidément les In/secteurs de police sont de moins en moins des agents de la « P ». Les agents sont de brave-gens!

A la semaine prochaine pour d'autre « bavures » en provenance de l'Intérieur...

Le fouineur

Chronique des bas-fonds

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHZ

samedi 8 à 11 h 30 :

Chroniques syndicales débattrà sur le thème « Assises pour les droits des femmes : femmes debout ! »

samedi 8 à 21 heures :

Avis de tempête débattrà propos des femmes

dimanche 9 mars à 20 h 30 :

Jazz en liberté programme David Murray trio en public (1993) ; Albet Aylar trio (1964) ; David Ware trio (1988).

mardi 11 à 20 h 30 :

l'émission animée par le Syndicat de la Communication de la CNT recevra l'association Relais Vacances Solidarité, association de vacataires de la Fonction publique.

LYON

Les anarchistes occupent la rue

Malgré l'incendie criminel qui a ravagé la librairie La Plume Noire, la Fédération anarchiste a marqué deux manifestations lyonnaises d'ampleur ces derniers temps. Tout d'abord, le samedi 22 février lors de la manifestation de soutien à la Plume Noire, puis deux jours plus tard lors d'un rassemblement couscous de solidarité avec les sans-papiers et de lutte contre la loi Debré. Ce sont près de 3000 personnes qui se sont rassemblées le samedi 22 février place Bellecour à l'appel de nombreuses organisations (voir ML n° 1073) afin d'exprimer leur solidarité avec la librairie La Plume Noire et de dénoncer l'extrême droite. Derrière une banderole unitaire de tête, c'est le cortège de la Fédération anarchiste, rassemblant plus d'un millier de personnes, qui mena la marche de cette manifestation. Plusieurs haltes eurent lieu : l'une devant le musée de la résistance et de la déportation qui nous permit de réaffirmer le rôle de toujours des anarchistes face au fascisme et de rappeler que comme nos camarades espagnols, il y a soixante ans, nous savons toujours crier No Pasaran ; puis devant la bourse du travail, ou se terminait la manifestation, afin de réaffirmer que c'est en fédérant les luttes, en les globalisant au sein d'un mouvement social porteur d'espoir dans le futur que nous pourrions nous opposer au FN et à la fascisation de la société dans son ensemble.

Solidarités libertaires

Après l'attentat contre notre librairie, cette manifestation était porteuse d'un fort enjeu. Il nous fallait prouver que notre mouvement n'était ni un groupuscule ni qu'il se laisserait intimider par de telles pratiques, ni qu'il était isolé. L'objectif a été atteint, en rassemblant plus d'un millier de personnes sous nos drapeaux, venus de l'ensemble de nos réseaux et du quartier de la Croix-Rousse (lieu de la librairie), nous avons fait preuve de notre capacité de mobilisation en peu de temps, de notre réalité et de notre détermination à nous opposer au fascisme. De plus, l'ensemble des organisations ayant fait acte de présence ce jour ont montré qu'elles savaient faire preuve de solidarité et qu'au-delà de la Fédération anarchiste c'est bien l'ensemble des forces du mouvement ouvrier, l'ensemble des individus et des organisations qui refusent le fascisme et le racisme qui sont et qui seront la cible de l'extrême droite. La meilleure façon de faire face à cette agression, qui avait pour but de nous faire taire, est bien de poursuivre la lutte sociale, de continuer à s'engager sur tous les terrains et notamment ceux qui semblent tant déranger certains car significatifs de choix de société comme le droit à l'avortement et à la contraception, la lutte contre l'obscuran-

tisme religieux et les questions touchant à l'immigration notamment au travers du soutien aux sans-papiers. Deux jours plus tard nous faisons preuve de cette affirmation et de notre détermination à ne pas nous laisser abattre, en redescendant dans l'hôtel de ville. Pour un lundi soir à 17 h 30 ce rassemblement dépassa largement ses objectifs initiaux (le couscous avait été préparé pour 50 personnes) en regroupant près d'un millier de personnes. Une telle mobilisation est à mettre sur le fait que dans cadre de la mobilisation actuelle contre la loi Debré, de nombreuses organisations de gauche, non signataires du collectif de soutien aux sans-papiers (PS, PCF, les Verts...) avaient appelé à rejoindre ce rassemblement et sur les nombreuses personnes présentes à la manifestation du samedi et qui notamment à notre appel lors de cette manifestation redescendirent nombreuses dans la rue. Sur Lyon, après une première lutte marquée par une grève de la faim en juin 1996, un nouveau collectif de sans-papiers s'est organisé début janvier 1997. Après avoir participé sans retenue, cet été, à toutes les manifestations de soutien aux sans-papiers, avoir été les seuls à descendre dans la rue à Lyon le 30 novembre 1996 lors de la journée nationale de solidarité il était normal que les groupes lyonnais de la FA, en rappelant que la lutte des sans-papiers n'est pas le problème des sans-papiers mais notre problème à tous, participent activement à la création d'un collectif de soutien aux sans-papiers dont ce rassemblement fut la première apparition publique. Présents aux côtés des sans-papiers face aux sociaux-démocrates, qui un peu à l'écart, préféraient en, rester aux questions de la loi Debré, nos drapeaux ont une nouvelle fois dominé le rassemblement et nous étions des rares à donner systématiquement de la voix et à prendre la parole en tant que composante du collectif de soutien. Par un tract largement diffusé nous avons aussi rappelé que la résistance et la lutte doivent s'engager plus que jamais contre l'ensemble de l'arsenal répressif anti-immigrés, contre la xénophobie et le racisme, pour la conquête de droits sociaux et politiques égaux pour tous et toutes, dans la défense de l'auto-organisation des luttes et le refus des manipulations-récupérations électoralistes.

Dès aujourd'hui, afin de stopper la montée de la peste brune et d'avancer une alternative à cette société de barbarie, brisons le consensus politicien qui présente l'immigration comme un problème ! Prenons l'initiative et revendiquons au sein d'un mouvement social d'ensemble : des papiers pour tous les sans-papiers, l'abrogation de lois et circulaires anti-immigrés et la libre circulation pour tous et toutes !

David. - groupe Durruti

MONTPELLIER

Une semaine de luttes des libertaires

LE WEEK-END DERNIER, nous avons appris l'incendie de la librairie La Plume Noire par les fascistes. Face à l'inadmissible, il nous a paru nécessaire de réagir. Nous avons donc appelé (par voie de tract) les Montpelliérains à un rassemblement le mardi 18 février à 18 heures place de la Comédie. Une trentaine de personnes se sont rassemblées à notre appel, surtout grâce au bouche à oreille auprès des militants et sympathisants.

Après ce semi-échec, nous avons convoqué une réunion inter-organisations, le soir même, ouverte aux anars et à la gauche institutionnelle. Nous n'avons eu le soutien que des militants anar et déploré l'absence de la gauche (UNEF, UNEF-ID, la LCR, Ras l'Front, les syndicats ouvriers). Par conséquent, nous avons appelé avec le collectif libertaire étudiant, le collectif Viva Zapata, la librairie alternative Scrupule et des individus, à une manifestation de soutien à la Plume Noire et contre les lois scélérates Pasqua-Joxe-Debré, le samedi 22 février au Peyrou à 14 heures.

Entre temps, à l'appel des intermittents du spectacle, s'organisait une

manifestation anti-Debré à laquelle se rallia la gauche, sans nous y convier. Serions-nous de vilains petits anars ?

Notre manifestation - bien préparée (1000 affiches dans le centre et les fics), a rassemblé environ 400 personnes sur nos mots d'ordre. Nous avons rejoint les intermittents du spectacle accompagnés de la mince cohorte de la gauche institutionnelle qui rassemblait 200 personnes au maximum, très surprises, au moins pour les chefs, d'un tel succès des anars (jamais obtenu à ce jour, même pour des manifestations contre les lois Pasqua ou contre le pape).

Rejoints par d'autres, la manifestation a compté un millier de personnes qui se sont rendues à la préfecture.

Entre-temps, la police de notre cher État de droit avait arrêté trois jeunes qui prenaient le bus devant la gare ; parmi eux, comme par hasard, figuraient deux Maghrébins, dont les flics voulaient contrôler, au faciès, l'identité, les accusant d'une agression dont ils n'étaient pas les auteurs. La prompt réaction des manifestants face à ces comportements racistes a permis leur libération avant même notre arrivée à la préfecture.

Sur place, après la lecture, par un militant du groupe, d'un texte assez radical, mais bien accueilli par les manifestants, nous avons eu confirmation d'une rumeur qui courait dans la manifestation : un copain avait été arrêté pour avoir crayonné sur la gare des slogans anti-FN.

Un petit cortège, formé de pas mal d'anars et de sympathisants, s'est dirigé vers le commissariat. Après une heure d'attente le copain a été libéré.

Il passe en procès début mai, pour dégradation de biens publics et atteinte à l'autorité de la force publique.

Pour bien terminer la journée, à 19 heures a eu lieu à l'Antre anar un apéro de soutien à la Plume Noire, dont les bénéficiaires iront aux copains lyonnais pour reconstituer la librairie.

Deux leçons à tirer de cette manifestation et de sa préparation : seule une mobilisation conséquente et avec nos slogans s'avère payante ; il nous faut éviter toute collaboration, même en cas de coup dur, avec la gauche démocratique qui, de toute façon, nous tient à l'écart, et n'est jamais là quand il faut ou alors trop faiblement.

H. M.

A G E N D A

jeudi 6 mars

PARIS : Le comité de soutien aux prisonniers politiques aux États-Unis organise la projection du film « *L'affaire Abu-Jamal: le bénéfice du doute* » à 20 heures au Centre culturel La Clef, 21, rue de la Clef (5e). La projection sera suivie d'un débat. P.A.F. : 15 F.

vendredi 7 mars

LILLE : Projection d'un documentaire sur les expériences du professeur Milgram... suivie d'une discussion libre, sans soumission. A 20 heures, 1-2 rue Denis-du-Péage.

MARSEILLE : Le comité de soutien à Munia Abu Jamal appelle à un rassemblement à partir de 17 h 30 devant le consulat des États-Unis (M^e Préfecture).

VALENCE : A l'heure où les librairies flambent, les *Travailleurs du noir* organisent le premier festival de l'expression noire, en présence de nombreux auteurs de romans noirs (ça se poursuit le 8...). Renseignements au 04 75 59 14 59.

samedi 8 mars

PARIS : Rassemblement place de la République à 15 heures à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

RENNES : Projection de « *Avoir 20 ans dans les Aures* » de René Vautier à 20 h 30 au Local anarchiste rennais, 9, rue Malakoff.

ROUEN : Le groupe de Rouen appelle ses sympathisants à le rejoindre pour défilé à 14 heures rue du Gros-Horloge.

samedi 8 mars

MARSEILLE : Le Centre International de Recherche sur l'Anarchie organise une réunion publique sur le thème « *Pacifisme, poésie et chanson* ». 3, rue Saint-Dominique à 16 heures.

mardi 11 mars

LORIENT : Le groupe libertaire Francisco Ferrer organise un vidéo-débat : « *Écoutez May Picqueray* - Qu'est-ce que l'anarchisme ? » à partir de 20 heures, à la cité Allende, salle audiovisuel.

mercredi 12 mars

PARIS : Réunion publique contre les lois Debré-Pasqua 127, rue Marcadet à 20 h 30 (18^e) avec la participation de la Fédération anarchiste, CNT, LDH, 18^e parallèle, Ras l'Front, MRAP, LCR, Accueil et promotion, Collectifs sans-papiers, ATMF.

jeudi 13 mars

MARSEILLE : Le comité de soutien à Munia Abu Jamal organise la projection du film « *L'affaire Abu-Jamal: le bénéfice du doute* » à 19h30 au CRDP, salle Paul Cézane, 31, bd d'Athènes (1^{er}). Entrée libre.

vendredi 14 mars

LILLE : Réunion à 18 h 30 à la Bourse du travail (salle Delong) 104, rue Jeanne-d'Arc, du collectif du Nord-Pas-de-Calais pour accueillir la Marche internationale contre le chômage et la précarité.

PARIS : Le groupe libertaire Louise Michel organise une réunion « La Fédération anarchiste, comment ça marche, à quoi ça sert ? » au local La Rue, 10, rue Robert Planquette à 20 h 30.

samedi 15 mars

LILLE : Débat au centre culturel Benoît-Broutchoux en présence de Gérard Dahan (universitaire-Lille III) : « *L'anarchie fonctionnelle d'internet peut-elle déborder dans la société française ?* » A 15 heures, 1-2 rue Denis-du-Péage.

ROUEN : Le groupe de la FA invite ses sympathisants à débattre sur le thème de l'antifascisme à partir de 14 h 30 à la Halle aux Toiles.

samedi 22 mars

LILLE : L'énergie nucléaire en question ; l'actualité des luttes antinucléaires... c'est une conférence-débat (+ projection d'un documentaire sur Superphénix) avec Bernard et Bernadette (CNT-énergie) et Perline (revue Silence) à 15 heures au Centre culturel libertaire Benoît Broutchoux, 1-2, rue Denis-du-Péage.

PARIS : Le groupe libertaire Louise Michel organise une réunion « La Fédération anarchiste, comment ça marche, à quoi ça sert ? » au local La Rue, 10, rue Robert Planquette à 15 heures.

ARGENTEUIL : Les amis de Pierre Kropotkine et le groupe Malatesta de la FA organisent une conférence-débat sur le communisme à 18 heures salle Ambroise Croizat, 21, rue Desfrénes-Bast.

jeudi 27 mars

EVREUX : La délégation de la Fédération anarchiste se rendra à 17 heures à la préfecture afin d'exiger des papiers pour Frédéric Nzau Nsumbu (cf ML n° 1071). Vous êtes les bienvenus.